

**OFIS** store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760<sup>®</sup>  
+ Imprimante HP 1515

**145.000 FCF**

STOCK LIMITÉ

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

# LA SEMAINE AFRICAINE



[www.lasemaineafricaine.net](http://www.lasemaineafricaine.net)

N° 3600 du Mardi 14 Juin 2016 - 64<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -

CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

## Internet

**Yvon-Didier Miehakanda promet que 2017 sera l'année du haut-débit au Congo**



Yvon-Didier Miehakanda.

(P.7)

## Point de vue

**A quoi donc sert un Ministère de la culture en Afrique noire?**

Par Dominique Ngoie-Ngala  
(P.15)

## Festival de films sur le journalisme

**Vers la tenue à Brazzaville des assises de la presse congolaise**

(P.3)

## Violations des droits humains par des soldats congolais en Centrafrique

**Le gouvernement congolais rejette les accusations de l'O.n.g Human rights watch**

(P.3)

## Coopération sino-africaine

**Une cinquantaine de professionnels africains des médias en formation en Chine**

Photo de famille des participants.  
(P.5)



## Ministère du tourisme et des loisirs

**Pour «transformer le Congo en eldorado touristique», Arlette Soudan-Nonault compte sur les acteurs économiques**

Les membres du gouvernement

(P.6)



**OKEN PALACE HOTEL**  
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !  
A partir de 25.000 Fcfa

**OKEN PALACE HOTEL**

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.  
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 . 05 513 13 73 . 06 642 42 89

B.P : 71 ; NKAYI République du CONGO  
Tél : (+242) 05 550 30 10  
Email : saris@saris.somdiaa.com



## APPEL A CANDIDATURE EXTERNE N°003/16

La Société Agricole de Raffinage Industriel du Sucre (SARIS – CONGO), filiale du Groupe SOMDIAA, lance un appel d'offres pour la sélection d'un Ingénieur Electricien.

Installée à Moutéla, à 15 Km de Nkayi, dans la vallée du Niari, Département de la BOUENZA en République du CONGO, elle est située dans le Sud du pays à mi-chemin entre Pointe-Noire (Port d'accès sur l'Océan Atlantique) et Brazzaville, capitale administrative et politique.

Le Service Entretien Electrique de la Direction Usine SARIS dispose : du Courant BT, MT, HT, les Transfos 800kv à 15kv, les Cellules Electriques Schneider, les Armoires/Coffrets BT,MT, le Groupe froid et Climatisation, les Groupes électrogènes de 20 KVA à 1000KVA, les Moteurs Electriques de 0.5 Kw à 150Kw, les Alternateurs de 3.5 à 8 Mw, le Réseau électrique souterrain et aérien, le Réseau électrique en Usine ; l'Atelier de bobinage électrique, les Centrifugeuses & essoreuses de sucre et les Chaudières.

Toute personne (homme ou femme) intéressée par cette offre est invitée à postuler, conformément aux conditions mentionnées ci-après :

<b>Poste :</b>	Ingénieur Electricien
<b>Missions :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir en bon état de marche les installations et matériels électriques de l'usine</li> <li>- Fiabiliser et rationaliser les interventions de dépannage</li> <li>- Participer à la modernisation des installations électriques en conformité avec le plan de développement de la société.</li> </ul>
<b>Rattachement :</b>	L'Ingénieur Electricien sera hiérarchiquement rattaché au Directeur de Maintenance Usine à qui il rendra compte.
<b>Activités :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser et coordonner l'activité des équipes de son service afin d'augmenter le temps de disponibilité des équipements et matériels électriques</li> <li>- Organiser la maintenance préventive de manière à réduire le nombre de pannes d'équipements</li> <li>- Participer à la dynamisation du système de gestion de la maintenance assistée par ordinateur</li> <li>- Assurer l'évolution technique des installations électriques</li> <li>- Proposer à la Direction Maintenance/Usine le budget du service électricité et suivre l'exécution du budget validé</li> <li>- Gérer les commandes des équipements, pièces de rechange et consommables</li> <li>- Assurer la fluidité de l'information dans son service</li> <li>- Veiller au développement des compétences dans son service</li> <li>- Organiser et contrôler l'activité des chantiers pendant l'inter-campagne</li> </ul> <p>N.B. Cette liste de tâches n'est pas exhaustive, et la Direction de Maintenance, la Direction d'Usine et/ou la Direction Générale peuvent confier à l'Ingénieur Electricien toute autre tâche qu'elles jugent conforme aux intérêts du Service, du Département ou de la Société.</p>

<b>Profil recherché</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonne maîtrise technique de l'électricité : production (alternateurs), distribution électrique (réseaux haute, moyenne et basse tension), équipements (moteurs MT et BT), protection (relais, disjoncteurs,...)</li> <li>- Connaissance approfondie des techniques de câblages et de repérages (câblages basse et haute tension, composants de puissance, signaux...)</li> <li>- Connaissance approfondie en électrotechnique et en électricité</li> <li>- Connaissance approfondie de la lecture et de la réalisation de schémas</li> <li>- Notions de base en l'électronique (composants, systèmes et fonctions électroniques), dans les domaines de l'informatique, l'électrotechnique, l'automatisme et l'automatique</li> <li>- Les risques liés à l'utilisation des courants électriques et les normes correspondantes</li> <li>- Connaître et savoir mettre en œuvre les techniques de mesure en électronique et électrotechnique</li> <li>- Minimum cinq (5) ans d'expérience prouvée dans l'exploitation et la maintenance des installations électriques en milieu industriel (sucrierie, industrie chimique, pétrole/gaz, centrale énergétique,...)</li> <li>- Informatique (Word, Excel, Power Point, Project, ...)</li> <li>- Etre titulaire d'un diplôme de niveau bac +5, de type école d'ingénieur ou Master 2 ou équivalent avec une spécialisation dans le domaine</li> <li>- Sens des priorités, sens des initiatives, autonomie, rapidité et méthode</li> <li>- Capacités relationnelles et d'adaptation aux contraintes de l'environnement de travail</li> <li>- Esprit d'initiative et sens de responsabilité</li> <li>- Gérer son stress</li> <li>- Esprit d'équipe, sens de l'écoute et pédagogie</li> <li>- Leadership (pouvoir gérer une trentaine de personnes dont deux ingénieurs)</li> </ul>
<b>Type de Contrat</b>	<b>CDI</b>

**Rejoignez notre fidèle et dynamique équipe**

En nous soumettant votre dossier de candidature comprenant : une lettre de motivation (manuscrite) accompagnée d'un CV à envoyer aux adresses mails suivantes : sndoundou@saris.somdiaa.com et gngouma@saris.somdiaa.com

La date limite de réception des candidatures est fixée au 18 juin 2016 à minuit.

B.P : 71 ; NKAYI République du CONGO  
Tél : (+242) 05 550 30 10  
Email : saris@saris.somdiaa.com



## APPEL A CANDIDATURE EXTERNE N°004/16

La Société Agricole de Raffinage Industriel du Sucre (SARIS – CONGO), filiale du Groupe SOMDIAA, lance un appel d'offres pour la sélection d'un Ingénieur Mécanicien.

Installée à Moutéla, à 15 Km de Nkayi, dans la vallée du Niari, Département de la BOUENZA en République du CONGO, elle est située dans le Sud du pays à mi-chemin entre Pointe-Noire (Port d'accès sur l'Océan Atlantique) et Brazzaville, capitale administrative et politique.

Le Service Entretien Mécanique de la Direction Usine SARIS possède : 150 Pompes de 100 à 4000m3 (Centrifuge, Volumétrique, hydraulique, à vide), 2 Coupe Cannes, 10 Convoyeurs à chaînes, 20 Convoyeurs à bandes, les Boites de réduction de 1.5kw à 150kw, les Turbines à Vapeur, les Turbos alternateurs de 3.5 Mw à 8 Mw, les Centrifugeuses et Essoreuses de sucre, les Malaxeurs, les Convoyeurs vibrants et les Vannes DN50 à DN900.

Toute personne (homme ou femme) intéressée par cette offre est invitée à postuler, conformément aux conditions mentionnées ci-après :

<b>Poste :</b>	Ingénieur Mécanicien
<b>Missions :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir en bon état de marche les installations et équipements mécaniques de l'usine</li> <li>- Fiabiliser et rationaliser les interventions de dépannage</li> <li>- Participer à la modernisation des installations et équipements mécaniques en conformité avec le plan de développement de la société.</li> </ul>
<b>Rattachement :</b>	L'Ingénieur Mécanicien sera hiérarchiquement rattaché au Directeur de Maintenance Usine à qui il rendra compte
<b>Activités :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser et coordonner l'activité des sections de son service afin d'augmenter le temps de disponibilité des installations et équipements mécaniques</li> <li>- Organiser la maintenance préventive de manière à réduire le nombre de pannes d'équipements</li> <li>- Participer à la dynamisation du système de gestion de la maintenance assistée par ordinateur</li> <li>- Assurer l'évolution technique des installations mécaniques</li> <li>- Proposer à la Direction Maintenance/Usine le budget du service entretien mécanique et suivre l'exécution du budget validé</li> <li>- Gérer les commandes des équipements, pièces de rechange et consommables</li> <li>- Assurer la fluidité de l'information dans son service</li> <li>- Veiller au développement des compétences dans son service</li> <li>- Organiser et contrôler l'activité des chantiers pendant l'inter-campagne</li> </ul> <p>N.B. Cette liste de tâches n'est pas exhaustive, et la Direction de Maintenance, la Direction d'Usine et/ou la Direction Générale peuvent confier au Chef de Service Entretien Mécanique toute autre tâche qu'elles jugent conforme aux intérêts du Service, du Département ou de la Société.</p>

<b>Profil recherché</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonne maîtrise technique de la mécanique (pompes, réducteurs, turbines à vapeur, machines tournantes, hydraulique, chaudières, ...)</li> <li>- Connaissance approfondie de la fabrication mécanique sur plusieurs types de machines-outils</li> <li>- Connaissance générale du dessin industriel et les normes de représentation</li> <li>- Connaissance générale du contrôle dimensionnel</li> <li>- Connaissance générale des règles et des normes de qualité</li> <li>- Connaissance générale des désignations des matériaux usuels de la mécanique</li> <li>- Les processus métier</li> <li>- Maîtriser les techniques d'usinage sur plusieurs types de machines-outils</li> <li>- Comprendre un plan d'ensemble</li> <li>- Utiliser un logiciel de DAO</li> <li>- Mettre en œuvre les contrôles spécifiques d'usage</li> <li>- Minimum cinq (5) ans d'expérience prouvée dans la maintenance des installations mécaniques en milieu industriel (sucrierie, industrie chimique, centrale thermique, pétrole/gaz,...)</li> <li>- Informatique (Word, Excel, Power Point, Project, ...)</li> <li>- Connaissance des normes ISO 9001 et autres serait un atout</li> <li>- Etre titulaire d'un diplôme de niveau bac +5, de type école d'ingénieur ou Master 2 ou équivalent avec une spécialisation dans le domaine</li> <li>- Sens des priorités, sens des initiatives, autonomie, rapidité et méthode</li> <li>- Gérer son stress</li> <li>- Capacités relationnelles et d'adaptation aux contraintes de l'environnement de travail</li> <li>- Esprit d'initiative et sens de responsabilité</li> <li>- Esprit d'équipe, sens de l'écoute et pédagogie</li> <li>- Leadership (pouvoir gérer une cinquantaine de personnes avec au moins trois ingénieurs)</li> </ul>
<b>Type de Contrat</b>	<b>CDI</b>

**Rejoignez notre fidèle et dynamique équipe**

En nous soumettant votre dossier de candidature comprenant : une lettre de motivation (manuscrite) accompagnée d'un CV à envoyer aux adresses mails suivantes : sndoundou@saris.somdiaa.com et gngouma@saris.somdiaa.com

La date limite de réception des candidatures est fixée au 18 juin 2016 à minuit.

Festival de films sur le journalisme

# Vers la tenue à Brazzaville des assises de la presse congolaise

Placée sous le thème: «Une presse libre et responsable: socle de la démocratie», la deuxième édition du Festival de films sur le journalisme, organisée par l'Ambassade des Etats-Unis au Congo et le Forum des journalistes bilingues a eu lieu, du 7 au 9 juin 2016, au Cinu (Centre d'information des Nations unies), à Brazzaville, avec le concours du Ministère de la communication et des médias et a réuni près d'une cinquantaine de professionnels des médias publics et privés. L'une des informations phares qui émanent de ce conclave de la presse congolaise est l'annonce faite par Thierry Mougalla, ministre de la communication et des médias, porte-parole du gouvernement, qui a présidé la cérémonie d'ouverture, de la tenue à Brazzaville, dans un proche avenir, des assises de la presse congolaise. C'était en présence de Philippe Mvouo, président du C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication), Arçène Niamba, coordinateur du cabinet de communication du président de la République, John Sullivan, de l'ambassade américaine, qui a préparé ce programme.



Le présidium à l'ouverture du festival de films sur le journalisme.

L'organisation de la deuxième édition du festival de films sur le journalisme s'est inscrite dans le cadre de la célébration, le 3 mai de chaque année, de la journée mondiale de la liberté de la presse. A cet effet, les participants, constitués des journalistes de la presse publique et privée, des représentants des institutions publiques, des O.n.gs (Organisations non

gouvernementales) et des associations professionnelles, ont échangé leurs expériences, enrichi leurs connaissances et contribué au renforcement de leurs capacités, l'un des piliers de la démocratie. La communication faite a porté sur «Les défis de financement d'une presse indépendante au Congo». Présenté par Bernard Mackiza, coordonnateur de l'O.c.m (Observatoire

congolais des médias), sous la modération de Christine Nathalie Foundou, présidente de l'association «Groupe des journalistes pour la paix», cette communication a mis l'accent sur le manque de financement, la liberté de la presse au Congo et les nombreux obstacles rencontrés. La presse congolaise, a-t-il souligné, est confrontée au manque de capitaux, à la réduction du champ de la publicité, à l'irrégularité de parution des journaux, au manque de professionnalisme et à d'autres

maux qui empêchent son développement. Seuls deux organes de presse sortent du lot: «Les Dépêches de Brazzaville» et «La Semaine Africaine». Pendant l'échange, les participants ont, dans l'ensemble, reconnu les difficultés qu'éprouve la presse congolaise pour son financement. Ils se sont interrogés sur le fait que les pouvoirs publics, les banques et d'autres sociétés n'arrivent pas à financer la presse, comme cela se passe ailleurs. Conséquence: la presse congolaise est ma-

lade. Face à cette situation, les participants ont souhaité la tenue des assises de la presse congolaise (appellation retenue à la place des Etats généraux), pour débattre des problèmes qui minent cette presse..., la gestion des entreprises de presse par des personnes rompues à la tâche, la mise en application du financement promis par l'Etat... Le président du C.s.l.c, Philippe Mvouo, s'est dit surpris de la présence massive des journalistes à cette rencontre, alors qu'ils étaient peu nombreux,

salive dans les milieux de la presse, depuis son institution. Il a indiqué qu'il y a des difficultés qui font que cette redevance ne soit pas rétrocédée aux organes de presse. «La Rav devrait être collectée à partir des factures des abonnés de la S.n.e (Société nationale d'électricité) qui, malheureusement, ne l'a jamais rétrocédée à l'organe régulateur, depuis 2003, jusqu'à nos jours», a-t-il dit. La question est alors celle de savoir que fait la S.n.e avec l'argent collecté des médias? A la direction générale de cette société publique d'apporter la réponse. Signalons que ce conclave de la presse congolaise a été soutenu par la projection de deux films. Le premier, intitulé «Spotlight», évoque le rôle joué par les journalistes pour dévoiler les scandales d'abus sexuels commis par des



Une vue partielle de l'assistance à l'ouverture du festival.

## Violations des droits humains par des soldats congolais en Centrafrique

# Le gouvernement congolais rejette les accusations de l'O.n.g Human rights watch

Suite aux accusations de viols et de découverte de fosse commune qui contiendrait douze corps, près d'une base des forces congolaises de maintien de la paix, en Centrafrique, révélées par l'O.n.g internationale Human rights watch, Pierre Mabiala, ministre de la justice, des droits humains et de la protection des peuples autochtones, et Thierry Lézin Mougalla, ministre de la communication et des médias, porte-parole du gouvernement, ont animé, jeudi 9 juin 2016, une conférence de presse conjointe, pour exprimer la position du gouvernement accusé de n'entreprendre aucune mesure pour mener des enquêtes crédibles sur ces accusations et punir, éventuellement, les soldats coupables. Les faits incriminés dans le rapport de Human rights watch portent sur les incidents de Bossangoa, Boali et Mamberé, en République Centrafricaine. De ces trois accusations, le gouvernement congolais a été, officiellement, saisi, a reconnu Pierre Mabiala.



Les ministres Pierre Mabiala et Thierry Mougalla.

Selon la mise au point du gouvernement, une enquête administrative a été ouverte, après les accusations de l'O.n.g Human rights watch. Cette enquête «a abouti, après audition des militaires suspectés, à l'identification et au retrait des membres de la compagnie de Boali de la Misca; la suspension du commandant de site de Mamberé et le rapatriement du commandant de compagnie et de l'ensemble de ses éléments; la mise aux arrêts de rigueur de l'officier placé à la tête de la compagnie, et sa mise à la disposition de la commission administrative d'enquête, ainsi que la mise en place d'une commission administrative d'enquête». Après les conclusions des différentes enquêtes administratives, des procédures judiciaires ont été engagées. «La saisine du parquet de la

Republique de Brazzaville a abouti à l'ouverture de trois informations judiciaires au niveau de deux cabinets d'instruction», indique cette mise au point qui rassure que l'Etat ne saurait laisser impunies les atteintes graves aux droits de l'homme perpétrées par des agents de la Force publique détachés à l'étranger, «de surcroît, sous mandat des Nations unies». Pour le gouvernement, il n'y a aucune volonté de dissimulation ou de refus d'enquête dans ces affaires, contrairement aux allégations contenues dans les rapports de certaines O.n.gs de droits de l'homme, se défend-il. Le gouvernement condamne toute atteinte ou toute violation des droits de l'homme causée par certains agents de la Force publique en mission de paix. «Les autorités mettront tout en œuvre, pour que les présumés

coupables soient jugés. Ce qui ne saurait tarder. Une session spéciale de la Cour criminelle devant, prochainement, être convoquée à cet effet. Il n'y aura, dans le traitement de ces affaires, ni déni de justice, ni impunité», a-t-il déclaré. Quant à savoir si les militaires congolais ont violé ou non, la réponse de Pierre Mabiala est sans appel: «Je n'en suis pas sûr. Ceci est commandé par le principe cardinal de la présomption d'innocence». Pour lui, l'O.n.g Human rights watch prêche dans le désert. «La justice congolaise est déjà saisie des vrais faits de la cause. Les faits assignés dans ce rapport ne feront pas partie des dossiers de la procédure pénale congolaise. La justice ne travaille pas en fonction des rapports produits par les O.n.gs. La loi congolaise n'a prévu aucune place à cela», a-t-il souligné. «On ne sait pas comment les investigations ont été menées. En réalité, ce n'est

même pas un rapport, mais une espèce de jugement de fait. Cette O.n.g a jugé à la place de la justice congolaise. Personne ne peut l'accepter. C'est un rapport destiné à déstabiliser la République du Congo. C'est de la manipulation et de l'intoxication. Ils ne sont pas juges, les juges du Congo sont connus», a poursuivi Pierre Mabiala. Thierry Lézin Mougalla a, pour sa part, ajouté qu'il faut «refuser les démarches non scientifiques dont le seul but est d'incriminer les Etats et de les soumettre à l'opprobre international». «Nous n'accordons pas un crédit à ce rapport non contradictoire, biaisé et à charge. Ce n'est que de la clameur. L'Etat congolais n'avait pas besoin de ce rapport, pour se saisir et il l'a fait bien longtemps avant», a-t-il signifié.

Cyr Armel YABBAT-NGO

lors de la rencontre qu'il avait organisée, le 3 mai dernier, à l'occasion de la journée mondiale de la liberté de la presse. Toutefois, il a reconnu, en toute franchise, que la presse congolaise est malade. Elle nécessite une formation permanente à tous les niveaux. L'Etat avait promis le financement de la presse, mais le geste n'a été effectué qu'une seule fois, en 2001. D'après lui, l'Etat avance des raisons sur la Rav (Redevance audiovisuelle) qui ne se limitait qu'à la radio et à la télévision publique. «Nous nous battons pour que ce financement soit élargi à d'autres organes de presse. J'avais aussi demandé aux organes de presse de se regrouper en entreprises, pour l'efficacité de leur travail, mais cet appel est resté lettre morte», a-t-il précisé.

Pour sa part, le ministre Thierry Mougalla a percé l'abcès, en insistant sur la Rav qui fait couler beaucoup d'encre et de

membres du clergé de l'Eglise catholique. La modération de cette séance a été assurée par l'ancien journaliste américain John Sullivan. La séance du second film, qui parle de la relation complexe entre le journaliste Donald Woods et l'activiste Steeve Biko, a été modérée par notre confrère, Maixent Foukou de D.r.t.v. En tout cas, l'ambassade des Etats-Unis a réussi le pari de mettre ensemble responsables publics du domaine des médias, professionnels des secteurs public et privé et responsables d'associations professionnelles, pour débattre, librement, des problèmes qui minent la presse congolaise. Les regards sont, dorénavant, tournés du côté du Ministère de la communication et des médias, qui a promis l'organisation des assises de la presse.

Alain-Patrick MASSAMBA

## Remerciements

Très sensible à la chaleur de votre sympathie et au réconfort de votre amitié, dans la douleur qui fut la nôtre, lors du décès, le 2 mai, et des obsèques le 13 mai 2016, à Brazzaville, de M. ARSENE MASSAMBA, policier à la retraite, ancien membre du C.d.o (Comité diocésain d'organisation) de l'archidiocèse de Brazzaville, ancien membre du conseil paroissial de la paroisse Saint-Esprit de Mougali, membre de l'archiconfrérie Notre Dame du perpétuel secours (La Supplique) de ladite paroisse, notre père, grand-père, oncle, frère aîné, fils, cousin et neveu, les enfants Massamba, la veuve Massamba née Céline Ndongou et familles vous remercient, notamment le député Médard Moussodia, Monseigneur Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, la Supplique et la direction de La Semaine Africaine de votre soutien multiforme dans ces moments difficiles. Signalons que des messes seront célébrées, à l'occasion du 40<sup>e</sup> jour relatif à son décès: les 23 et 24 juin en la Cathédrale Sacré-Cœur et les 25 et 26 juin, en l'église Saint-Esprit de Mougali. La présence de ceux qui l'ont connu est souhaitée.



B.P : 71 ; NKAYI République du CONGO  
Tél : (+242) 05 550 30 10  
Email : saris@saris.somdiaa.com



## APPEL A CANDIDATURE EXTERNE N°005/16

La Société Agricole de Raffinage Industriel du Sucre (SARIS – CONGO), filiale du Groupe SOMDIAA, lance un appel d'offres pour la sélection d'un Responsable Santé Sécurité au Travail qui aura pour responsabilité la santé et la sécurité au travail de l'Entreprise y compris son environnement et son personnel.

Installée à Moutéla, à 15 Km de Nkayi, dans la vallée du Niari, Département de la BOUENZA en République du CONGO, elle est située dans le Sud du pays à mi-chemin entre Pointe-Noire (Port d'accès sur l'Océan Atlantique) et Brazzaville, capitale administrative et politique.

Toute personne (homme ou femme) intéressée par cette offre est invitée à postuler, conformément aux conditions mentionnées ci-après :

<b>Poste :</b>	Responsable Santé Sécurité au Travail
<b>Rattachement :</b>	Le Responsable Santé Sécurité au Travail sera hiérarchiquement rattaché au Directeur Qualité- Sécurité - Environnement
<b>Missions et Activités :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir la politique générale de sécurité de l'entreprise</li> <li>- Analyser les dangers sécurité pour l'entreprise et évaluer les risques</li> <li>- Mettre en œuvre la solution permettant de maintenir le niveau de sécurité requis</li> <li>- Sensibiliser les collaborateurs aux enjeux sécurité, santé au travail</li> <li>- Informer et former les utilisateurs sur les analyses des dangers des équipements</li> <li>- Sensibiliser et former les salariés à la démarche HSE et à la prévention des risques</li> <li>- Faire de la veille technologique et de la prospection réglementaire</li> <li>- Respecter et veiller au respect des consignes de procédures sécurité</li> <li>- Participer aux audits clients et suivre les plans d'actions des audits</li> <li>- Réaliser les audits internes et formaliser les rapports d'audit</li> <li>- Animer les réunions sécurité, définir avec les personnes concernées les actions correctives et/ou préventives et les enregistrer</li> <li>- Prévenir les risques industriels, faire respecter les conditions d'hygiène et de travail</li> <li>- Assurer la mise en place de la sécurité (salariés, des installations industriels et des produits)</li> <li>- Etablir des programmes de prévention pour réduire les incidents, accidents de travail et maladies professionnelles</li> </ul>

<b>Profil recherché</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonne connaissance de la réglementation et législation en matière de la sécurité</li> <li>- Connaissance de la réglementation en vigueur</li> <li>- Bonne connaissance de l'activité de l'entreprise, des process et des technologies associées</li> <li>- Maîtrise et application des systèmes OHSAS 18001 V2007</li> <li>- Connaissance des normes ISO 9001 et autres serait un atout</li> <li>- Minimum cinq (5) ans d'expérience prouvée dans un poste similaire</li> <li>- Informatique (Word, Excel, Power Point, ...)</li> <li>- Etre titulaire d'un diplôme d'Ingénieur ou Master 1/2 avec une spécialisation HSE</li> <li>- Sens des priorités, rapidité et méthode</li> <li>- Leadership (esprit d'équipe, esprit critique sens de l'écoute et pédagogie)</li> <li>- Réactivité et implication</li> <li>- Rigueur</li> <li>- Organisé et méthodique</li> <li>- Capacité d'analyse et d'anticipation</li> <li>- Gérer son stress</li> <li>- Sens de responsabilité et force de proposition</li> <li>- Capacités relationnelles et d'adaptation aux contraintes de l'environnement de travail</li> </ul>
<b>Type de Contrat</b>	CDI

Rejoignez notre fidèle et dynamique équipe

En nous soumettant votre dossier de candidature comprenant : une lettre de motivation (manuscrite) accompagnée d'un CV à envoyer aux adresses mails suivantes : sndoundou@saris.somdiaa.com et gngouma@saris.somdiaa.com

La date limite de réception des candidatures est fixée au 18 juin 2016 à minuit.

B.P : 71 ; NKAYI République du CONGO  
Tél : (+242) 05 550 30 10  
Email : saris@saris.somdiaa.com



## APPEL A CANDIDATURE EXTERNE N°006/16

La Société Agricole de Raffinage Industriel du Sucre (SARIS – CONGO), filiale du Groupe SOMDIAA, lance un appel d'offres pour le Chef du Service Marchés Distribution Moderne et Artisanale, Responsable Agence Brazzaville.

Installée à Moutéla, à 15 Km de Nkayi, dans la vallée du Niari, Département de la BOUENZA en République du CONGO, elle est située dans le Sud du pays à mi-chemin entre Pointe-Noire (Port d'accès sur l'Océan Atlantique) et Brazzaville, capitale administrative et politique.

Toute personne (homme ou femme) intéressée par cette offre est invitée à postuler, conformément aux conditions mentionnées ci-après :

<b>Poste :</b>	Chef du Service Marchés Distribution Moderne et Artisanale
<b>Missions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonne tenue du processus de distribution Moderne Artisanale (commandes – livraisons)</li> <li>• Maîtrise des besoins en produits finis des canaux de distribution Moderne, traditionnelle et des utilisateurs artisanaux</li> <li>• Coordination de la veille concurrentielle sur ses marchés</li> <li>• Disponibilité de l'offre à destination de ses marchés</li> <li>• Coordination des activités sur son territoire et au sein de son agence</li> </ul>
<b>Rattachement :</b>	Hiérarchiquement rattaché au Directeur Commercial et Marketing
<b>Activités :</b>	<p><b>A - Distribution Moderne et Artisanale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contacter et visiter les clients modernes et artisanaux de sa zone afin d'identifier leurs besoins/ problèmes et s'assurer de leur satisfaction.</li> <li>• Participer à la définition du plan d'action de son territoire avec le DCM</li> <li>• Veiller à notre présence signalétique sur les points de vente (installation et rafraîchissement de la PLV...)</li> <li>• Participer aux actions marketing définies pour les clients grossistes de sa zone (fidélisation, motivation, ...)</li> <li>• Approuver et s'assurer de l'exécution des plans d'action définis par le DCM sur son territoire (prévisions de ventes et livraisons, fixation des objectifs et sa coordination, rédaction de toutes notes d'information jugée utile, suivi des résultats)</li> <li>• Veiller à l'exécution efficace de l'ensemble des tâches liées au réseau de distribution (disponibilité des produits dans l'ensemble des canaux de distribution, promotions de la distribution)</li> <li>• Etablir et communiquer périodiquement à sa hiérarchie un rapport sur ses principales visites</li> <li>• Veiller à l'application et l'utilisation effective des procédures, normes et supports de travail de la société</li> <li>• Proposer les améliorations nécessaires à l'organisation et aux processus relatifs au fonctionnement de sa zone, notamment en fonction de l'évolution du marché</li> <li>• Superviser les mouvements des marchandises (stock – Supply Chain)</li> <li>• Contrôler la qualité des services et des produits à destination</li> <li>• Garantir les équilibres et la disponibilité des stocks par produit et par conditionnement</li> </ul>

<b>Profil recherché</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Estimer et anticiper des offres disponibles à destination</li> <li>• Suivre les prix pratiqués sur les différents formats de distribution et les approvisionnements des produits de la concurrence officielle et frauduleuse</li> <li>• Initialiser, activer et suivre les processus de commandes ainsi que les encaissements – livraisons</li> <li>• Faire le reporting hebdomadaire et mensuel sur l'état du marché ainsi que l'audit Bimensuel des performances des PDV/Secteurs/Zones</li> <li>• Entretenir le portefeuille Clients par formats</li> <li>• Prospector de nouveaux clients et identifier des pôles majeurs d'utilisation</li> <li>• Contacter les utilisateurs Artisans et les distributeurs</li> <li>• Coordonner des actions de promotion, animer et Merchandising PDV</li> </ul> <p><b>B - Gestion de l'Agence Commerciale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comme un véritable coach, superviser, encadrer et piloter l'ensemble de l'équipe placée sous son autorité au sein de l'Agence</li> <li>• Evaluer les performances de ses équipes et apporter les améliorations nécessaires</li> <li>• Diriger et animer les réunions avec ses équipes et informer le DCM en permanence de tout problème sur son territoire</li> <li>• En accord avec le DCM, assure la disponibilité et le développement des compétences de ses équipes</li> <li>• Veiller au strict respect des procédures et des biens de la société sur son territoire</li> <li>• Assurer la représentation de l'entreprise auprès de l'Administration publique et privée sur son territoire.</li> <li>• Faire la synthèse hebdomadaire, actualise, suit le fichier Clients/Distributeurs, Utilisateurs/ Prospects</li> <li>• Faire la synthèse Décadaire Marché – Note – Suivi des PV – Offre – Demande – Check in Distribution (Marchandises in situ)</li> <li>• Faire la synthèse mensuelle des actions Marketing et Promotions (Evaluation Objectifs fixés / Réalisation ciblage consommateurs-utilisateurs-communication-produits-canal distribution – PDV) ainsi que les résultats mensuels des Livraisons / Objectifs</li> </ul>
<b>Type de Contrat</b>	CDI

Rejoignez notre fidèle et dynamique équipe

En nous soumettant votre dossier de candidature comprenant : une lettre de motivation (manuscrite) accompagnée d'un CV à envoyer aux adresses mails suivantes : sndoundou@saris.somdiaa.com et gngouma@saris.somdiaa.com

La date limite de réception des candidatures est fixée au 18 juin 2016 à minuit.

## Coopération sino-africaine

# Une cinquantaine de professionnels africains des médias en formation en Chine

Organisé du 8 au 28 juin 2016, à Pékin, la capitale de la République Populaire de Chine, par l'Institut de recherches et des formations, relevant de l'Administration d'Etat pour la presse, la publication, la radio, la télévision et le film, avec l'appui du Ministère chinois du commerce, le séminaire à l'intention des personnels supérieurs des médias des pays d'Afrique francophone, a regroupé un peu plus d'une quarantaine de professionnels africains des médias. Le but de ce séminaire est de leur permettre de mieux connaître la situation générale de la Chine, et développer les échanges dans la pratique des nouvelles technologies médiatiques, etc. La cérémonie d'ouverture de ce séminaire s'est déroulée sous le patronage de Lu Songshan, président de l'Institut de recherches et des formations, en présence de M. Xu Kai, directeur du bureau de la communication des formations auprès du Ministère du commerce, et de Mme Zhu Jiadi, directrice à la formation extérieure de l'institut.



Joachim Mbanza.

que les pays africains peuvent s'inspirer de l'exemple de la Chine, pays émergent. «*Merci infiniment à la Chine qui ne ménage aucun effort pour le mieux-être des Africains. C'est ainsi que l'Afrique reste toujours l'amie de la Chine dans le développement bilatéral. La Chine à la technologie et du matériel*», a répondu Harison Ratovondrahona, directeur de la radio nationale de Madagascar. Rappelons que 56 journalistes, venus de 14 pays africains (Congo-Brazzaville, RD Congo, Bénin, Gabon, République Centrafricaine, Guinée-Conakry, Comores, Madagascar, Mauritanie, Sénégal, Ile Mau-



Photo de famille des participants.

La délégation congolaise au séminaire des personnels supérieurs des médias à Pékin était composée de six journalistes, notamment Joachim Mbanza, directeur de publication de La Semaine Africaine, Marcellin Mouzita-Moukouamou, journaliste au même hebdomadaire, Guy-Patrick Ntsiba, journaliste indépendant, Guy-Benoît De Victor Etou, directeur de Radio-Nkéni, Charles Ghislain Lomba (Agence congolaise d'information), Boris Brinel Itoua-Liwata (Télé-Congo) et Henoc Nazaire Ebetas Bissat (Radio Brazzaville). Plusieurs temps forts ont marqué la cérémonie d'ouverture de ce séminaire: l'allocution du président de l'institut, celle du représentant du Ministère du commerce, et celle du représentant des participants, prononcée par Harison Ratovondrahona, de Madagascar. Dans sa volonté de renforcer la coopération avec les pays

africains, la Chine considère que les médias sont un domaine à prendre, nécessairement, en compte. Le gouvernement chinois donne ainsi l'opportunité à beaucoup de professionnels des médias africains d'approfondir leurs connaissances de la Chine et surtout, d'échanger sur l'évolution des technologies qui caractérisent ce domaine. Ainsi, chaque année, des dizaines de journalistes et responsables africains des médias sont invités en Chine, à la charge du gouvernement chinois, dans des séminaires organisés sur des thèmes spécifiques. «*La tendance et la perspective de coopération médiatique entre la Chine et les pays africains francophones influenceront, très probablement, la structure globale du développement médiatique au futur*», a estimé, par exemple, M. Lu Songshan, à l'ouverture du séminaire. «*La Chine a connu une histoire semblable à celle des pays*

africains. Se trouvant face aux mêmes défis et missions de développement comme la réduction de la pauvreté, la sauvegarde de la sécurité nationale, alimentaire, la protection de l'environnement, l'amélioration des conditions sanitaires publiques, l'égalité des chances dans l'éducation et le développement économique», a rappelé, pour sa part, Xu Kai du Ministère chinois du commerce. Histoire de dire

rice, Niger, Algérie et Rwanda) prennent part à ce séminaire. Depuis le lancement de ce programme, en 2005, en Chine, le nombre total de participants, à travers le monde, est estimé à 2300 délégués, venus de 140 pays. Pour l'Afrique, on compte, au total, 853 participants provenant de 48 pays.

**Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU**

## Ministère du tourisme et des loisirs

# Mme Batawa Kane Niang a salué la vision volontariste d'Arlette Soudan-Nonault

Prélude à la commission mixte Congo-Sénégal qui se tiendra, du 27 au 29 juillet 2016, à Dakar (Sénégal), Mme Arlette Soudan-Nonault, ministre du tourisme et des loisirs, a conféré, mardi 7 juin 2016, dans son cabinet de travail, sis au 11<sup>e</sup> étage de la Tour Nabemba, à Brazzaville, avec Mme Batawa Kane Niang, ambassadrice du Sénégal au Congo, en présence de Pierre-Michel Nguimbi, ambassadeur du Congo au Sénégal. Au menu de leur entretien: le développement du potentiel touristique du Congo.



Arlette Soudan-Nonault et Batawa Kane Niang.

Pour la diplomate sénégalaise Batawa Kane Niang, l'objectif de la visite auprès de la patronne du département congolais du tourisme et des loisirs était d'échanger avec elle sur les enjeux non seulement de la rencontre de Dakar, mais aussi sur les projets d'accord de coopération entre le Congo et le Sénégal. «*Madame la ministre est extrêmement engagée sur le développement du potentiel touristique en République du Congo. Nous avons échangé sur les chiffres ainsi que le potentiel touristique sénégalais*», a expliqué l'ambassadrice du Sénégal, à sa sortie d'audience.

Selon elle, cette vision de la ministre congolaise du tourisme et des loisirs sera réglée par la commission mixte, à travers les experts des deux pays qui travailleront en étroite collaboration, pour développer ce potentiel qui est beaucoup plus important que celui de la Teranga. «*Je suis impressionnée par sa vision. Elle vient d'arriver à la tête de ce département, mais à l'entendre parler, c'est comme si elle avait déjà fait 15 ans dans ce Ministère. En tant que femme, je suis très fière*», a confié Mme Kane Niang.

**Cyr Armel YABBAT-NGO**

## Journée mondiale de la liberté de la presse

# A Madingou, les journalistes ont débattu de l'importance de la liberté de la presse

A l'occasion de la journée mondiale de la liberté de la presse, le 3 mai dernier, 27 journalistes des médias publics ont organisé une rencontre-débat, à Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza, sous la direction de l'attaché de presse du préfet. La rencontre, qui a connu la participation de quelques invités, a permis de faire l'historique de la journée mondiale de la liberté de la presse et d'évoquer le rôle important de la presse dans la société. A la fin de cette rencontre, les journalistes, parmi eux Mlle La Fleur Ntondo de Radio-Congo, Oscar de la presse 2014, ont été reçus par le préfet de la Bouenza, Célestin Tombé-Kendé, qui a encouragé le dynamisme des journalistes évoluant dans son département, et loué les efforts de la Radio rurale de Loutété qui vulgarise les techniques agricoles en faveur du monde paysan.



Célestin Tombé-Kendé entouré des journalistes de son département.

Dans son mot introductif à la rencontre-débat, Georges Koussoungani, chef du bureau départemental de Radio-Congo dans la Bouenza, a rappelé le processus qui a conduit à l'adoption de la journée mondiale de la liberté de la presse. Il a évoqué l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui stipule que la liberté

d'expression est un droit humain fondamental, c'est pourquoi, garantir la liberté des médias dans le monde entier est une priorité. Pour le correspondant permanent de Radio-Congo dans la Bouenza, la journée mondiale de la liberté de la presse est l'occasion de se souvenir des journalistes tués, emprisonnés ou intimidés dans l'exercice de

leur métier. Cette journée rappelle aux gouvernements du monde, de respecter les engagements pris en faveur de la liberté de la presse. C'est l'occasion aussi d'alerter le public et accroître la sensibilisation à la cause de la liberté de la presse, bref une journée de réflexion, pour stimuler le débat parmi les journalistes sur les problèmes qui touchent

l'éthique professionnelle et la liberté de la presse, considérée comme une pierre angulaire des droits de la personne et comme une assurance que les autres droits seront respectés. Définissant le rôle de la presse qui est celui d'informer, éduquer et distraire, notre confrère a dit qu'informer, c'est montrer ce qui se passe réellement. L'informa-

tion, pour lui, est une activité pour tout être social, un lieu public universel qui accompagne l'activité de l'homme. L'attaché de presse du préfet de la Bouenza a évoqué le rôle de la presse, en rappelant que la presse est le 4<sup>e</sup> pouvoir, après l'exécutif, le législatif et le pouvoir judiciaire. En temps de guerre, souligne notre confrère, des journalistes meurent en plein reportage, parce qu'ils ont le souci d'informer. Ils sont même sur la ligne de front. C'est là, selon lui, que le métier de journaliste devient précieux. Sur la liberté de la presse au Congo, notre pays, les journalistes œuvrant dans la Bouenza ont reconnu que «*le Congo est au hit-parade de la liberté de la presse, que le Congo n'est pas un prédateur, ni un fossoyeur de la liberté de la presse, parce que non cité par Reporter-sans-frontières parmi les pays qui confisquent la liberté de la presse*». Regrettant l'assassinat du journaliste Norbert Zongo, au Burkina-Faso, ils ont reconnu qu'ils travaillent dans des conditions difficiles, manquant de matériel et de moyens roulants.

Dans la Bouenza, Radio-Congo n'a même pas un vélomoteur pour sillonner dans les localités du département pour la collecte des informations. Ils ont reconnu l'engagement du ministre de la communication, Thierry Lézin Mougalla, à sortir le secteur de la communication de l'ornière, avant de le féliciter pour sa reconduction au gouvernement. C'est la première fois que les journalistes des secteurs public et privé se sont retrouvés, pour débattre de leur métier, cela grâce aux soins du préfet de la Bouenza. Quand il a reçu les journalistes, celui-ci leur a demandé de faire des «zoom» sur les sociétés implantées dans la Bouenza, à So.re.mi (Société des recherches minières), à Mfouati, ou de Dangoté qui va, bientôt, fabriquer le ciment à Mfila, dans le district de Yamba. Il a proposé aux journalistes évoluant dans son département, de s'organiser en association, puis les a exhortés à respecter les règles de leur profession qui est noble.

**Carine Matéo NIONGO**

**Pierre Mabiala ordonne au parquet d'activer la procédure contre le général Mokoko**

Lors d'une conférence de presse, à Brazzaville, jeudi 9 juin 2016, pour rendre publique la mise au point du gouvernement par rapport aux accusations de l'O.n.g américaine «Human rights watch» sur les violations des droits humains qu'auraient commises des soldats congolais en Centrafrique, le ministre de la justice, Pierre Mabiala, a été interrogé sur les cas Ntumi et Mokoko. Concernant le premier, il a reconnu que ce dernier fait l'objet d'une traque. Selon lui, «les faits commis par le pasteur Ntumi sont extrêmement graves. La justice congolaise est saisie». Le pasteur Ntumi fera l'objet de poursuites pénales. «La Cour criminelle le jugera même par contumace. A vous, Monsieur le procureur général près la Cour d'appel de Brazzaville, d'ouvrir la procédure pénale contre le pasteur Ntumi et ses partisans», a-t-il ordonné. Par ailleurs, le ministre de la justice a demandé au procureur de la République Jean-Marie Michel. «Les procédures pénales ne doivent pas être rangées dans les tiroirs de la justice. Je vous donne ces deux instructions, en tant que garde des sceaux», a-t-il intimé à propos de l'affaire Mokoko.

**Pour l'opposition, l'ingérence du gouvernement dans les affaires judiciaires**

L'opposition n'a pas tardé à réagir aux ordres donnés au parquet par le ministre de la justice et des droits humains. Interrogé par la presse, samedi 11 juin dernier, Guy-Romain Kinfoussia, un des leaders de l'opposition, a estimé qu'il s'agit bien, là, d'une ingérence du gouvernement dans les affaires judiciaires. Pour lui, on ne peut pas accepter que dans un Etat de droit, la justice soit aux ordres du gouvernement. Le général Mokoko a été jugé apte à concourir à l'élection présidentielle par la Cour constitutionnelle. On ne voit pas pourquoi on doit, aujourd'hui, le traîner en justice, a-t-il indiqué.

**Human rights watch accuse des soldats congolais de meurtres en Centrafrique**

Dans un rapport publié mardi 7 juin dernier, l'O.n.g américaine «Human rights watch» accuse des soldats congolais servant sous l'uniforme de l'Union africaine, puis des Nations unies, en Centrafrique, de s'être rendus coupables de tortures et de meurtres. Des soldats venus du Congo ont torturé à mort deux dirigeants anti-balaka et en ont exécuté, publiquement, deux autres, en février 2014. Ils auraient également battu deux civils à mort, en juin 2015. L'O.n.g dit, en outre, qu'une fosse commune a été retrouvée près d'une base anciennement occupée par des soldats congolais dans la ville de Boali. Elle contenait les restes de douze individus arrêtés par les casques bleus le 24 mars 2014. Selon l'O.n.g, un leader anti-balaka s'était querellé avec des militaires congolais en 2014, tuant l'un d'entre eux. Les soldats congolais ont, ensuite, encerclé sa résidence, arrêtant 12 personnes. On comptait parmi les détenus cinq femmes, dont une qui était enceinte et deux enfants âgés de sept mois et dix ans. Ils avaient été emmenés à la base de l'armée congolaise. Selon des témoins, des cris et deux séries de coups de feu ont été entendus dans la nuit en provenance de la base de l'armée. En février, le site a été fouillé par une organisation locale et les victimes identifiées grâce à leurs vêtements, explique le rapport de «Human rights watch». L'O.n.g dit avoir contacté les autorités du Congo à de multiples reprises, au cours des deux dernières années, afin qu'une enquête soit lancée et que les responsables de ces meurtres soient punis. Aucune mesure n'a depuis été prise, regrette-t-elle. Le gouvernement congolais a rejeté, catégoriquement, les faits allégués par l'O.n.g de défense des droits de l'homme et indiqué qu'une enquête administrative a abouti à l'ouverture de trois informations judiciaires et que les présumés coupables seront, bientôt, jugés à Brazzaville.

**Où sont passé les équipements de sonorisation du Stade de football de Kintélé?**

La rumeur en parlait déjà, et le ministre des sports et de l'éducation physique est allé se rendre lui-même compte de la réalité, vendredi 10 juin 2016. Le Complexe sportif de Kintélé a été, effectivement, victime d'un grand vol. Le matériel de sonorisation flambant neuf et très sophistiqué du stade de football a été dérobé. Un matériel qui aurait coûté des centaines de millions de francs Cfa. Des malfrats auraient réussi à s'introduire dans l'enceinte du stade, ils ont démonté ledit matériel de sonorisation avant de disparaître dans la nature, sans susciter l'attention des agents de sécurité. Des écrans plasma installés dans plusieurs salons dudit stade ont disparu, également. Et pourtant, c'est une infrastructure bien sécurisée. Des agents de la Force publique sont chargés d'assurer la sécurité des lieux. Mais, cela n'a pas empêché le vol. Sur qui pèsent les soupçons? En tout cas, les responsabilités devraient être établies, pour faire que cela ne se reproduise plus.

**La route Kinkala-Mindouli sous la menace d'un arrêt définitif**

Arrêtés le 30 novembre 2015, pour défaut de paiement, par le Congo, de sa contrepartie financière, alors que l'Union européenne avait donné sa quote-part, les travaux de construction du tronçon de route Kinkala-Mindouli ont repris en mars 2016. Durant la période d'interruption, les avancées réalisées ont été réduites à néant, notamment entre Kinkala et le PK 31, a fait savoir le groupement d'entreprises Dragage et Razel qui exécutent les travaux. Et malgré la reprise des travaux, le projet est toujours sous la menace d'un arrêt définitif, pour non-respect de paiement, a-t-on appris, au sortir de la mission de travail effectuée par le nouveau ministre de l'équipement et de l'entretien routier, Josué-Rodrigue Nguonimba, qu'accompagnaient des parlementaires. Car, il se pose aussi le problème d'indemnisation des familles victimes d'expropriation. Le chargé d'affaire de l'Union européenne souhaite que ce tronçon de route vitale fasse partie des priorités dans le projet du collectif budgétaire que va proposer le gouvernement de la République au parlement. Le coût initial des travaux de construction de la route Kinkala-Mindouli était estimé à 43 milliards de francs Cfa.

**Ministère du tourisme et des loisirs**

**Pour «transformer le Congo en eldorado touristique», Arlette Soudan-Nonault compte sur les acteurs économiques**

«Mener à bien la mission qui lui a été confiée». Tel est le but de la rencontre qu'a eue Mme Arlette Soudan-Nonault, ministre du tourisme et des loisirs, jeudi 9 juin 2016, à l'hôtel Radisson Blu, à Brazzaville, avec les acteurs économiques et les professionnels du tourisme et des loisirs. «Je n'hésiterai pas à solliciter votre assistance et votre collaboration, chaque fois que de besoin, tant il est vrai que le tourisme et les loisirs forment un secteur transversal, pluridisciplinaire et, finalement, touche-à-tout», leur a-t-elle dit, tout en sollicitant leur aide, «afin de transformer le Congo en eldorado touristique». Cinq membres du gouvernement ont rehaussé de leur présence cette rencontre avec les acteurs économiques. Il s'agit des ministres Euloge Landry Kolélas, Martin Parfait Aimé Cousoud-Mavoungou, Jacqueline Lydia Mikolo, Léonidas Carel Mottom Mamoni et Charles Nganfouomo.



Les membres du gouvernement.

Arlette Soudan-Nonault a rappelé que le ministère dont elle à la charge s'est fixé comme objectif de développer l'industrie touristique et des loisirs au Congo, afin de promouvoir ce secteur jusqu'ici insuffisamment exploité et méconnu de beaucoup d'acteurs potentiels. «Le but, ambitieux mais réalisable de cette politique de rupture, est que ce secteur devienne suffisamment générateur de revenus et d'emplois, pour atteindre 10% du P.i.b. à l'horizon 2021», a-t-elle expliqué, en précisant les grands axes du projet qu'elle entend mener à bien dans le domaine du tourisme et des loisirs. Consciente du fait que ni elle, ni le gouvernement, ni son Ministère ne disposent de baguette magique pour «transformer le Congo en eldorado touristique», Arlette Soudan-Nonault a, néanmoins, fait savoir que le volontarisme politique de réussir est là. «J'entends bien l'incarner au quotidien dans mon secteur», a-t-elle ajouté. Comme pour montrer cette volonté, elle a, d'ores et déjà, annoncé la mise en place, le

plus rapidement possible, d'un guichet unique des systèmes de tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs, avec à la clé la création de bureaux d'accueil et d'information au sein des aéroports de Brazzaville, de Pointe-Noire et Dolisie; une procédure fiable et rigoureuse de catégorisation et de classification des hôtels, restaurants et établissements touristiques; un mécanisme d'accompagnement technique et financier des initiatives privées de petite taille dans les domaines du tourisme et des loisirs; une politique ambitieuse et agressive de marketing, via la création des sites Internet dédiés et la prise de contact avec les tours opérateurs et investisseurs potentiels. Mais, cette ambition ne peut se concrétiser qu'en mettant à contribution les différents opérateurs économiques intervenants dans le secteur. D'où son appel. «Le chantier, comme vous le voyez, est vaste. Il n'en est pas moins exaltant et je sais compter sur chacune et chacun d'entre vous pour le mener à bien. Sans votre aide, sans votre participation, sans votre

adhésion à ce projet, rien ne sera possible», a-t-elle lancé aux opérateurs, tout en leur faisant savoir que son Ministère est leur maison: «Vous trouverez toujours en moi une oreille attentive». Dans cette quête du changement, Arlette Soudan-Nonault pense que pour réussir, il faudrait, ensemble, balayer devant leurs portes. «Si le secteur du tourisme et des loisirs est encore très largement virtuel au Congo, c'est en grande partie à cause de nos propres faiblesses», a-t-elle fait remarquer. Parmi ces faiblesses, la patronne du tourisme et des loisirs a, entre autres, évoqué le déficit d'organisation et de professionnalisme; la méconnaissance des sites touristiques par les professionnels eux-mêmes; le non-respect des normes en vigueur dans les domaines de l'hôtellerie et de la restauration; la prolifération des agences de voyage semi-clandestines non soumises aux réglementations; l'inexistence d'un guidage professionnel sur les sites et les parcs; la prolifération des établissements de loisirs sauvages, salles de jeux, salles

de cinéma, machines à sous, mini-parcs d'attraction, à la fois non déclarés, non réglementés, non sécurisés et trop souvent fréquentés par des mineurs non accompagnés; le non-paiement des taxes dues à l'Etat par certains établissements hôteliers; la qualité médiocre des prestations de nombreux acteurs locaux du tourisme et des loisirs par rapport à leur homologues des pays voisins; l'insuffisance dans la législation et la réglementation touristiques, etc. A ce tableau, qu'il convient, selon elle, absolument de repeindre et de redessiner totalement, Arlette Soudan-Nonault estime que les premiers clients du tourisme congolais devraient être les Congolais eux-mêmes. «Et les premiers ambassadeurs du tourisme congolais devraient aussi être les Congolais», a-t-elle précisé, tout en appelant les responsables des différentes banques à tendre la main aux jeunes Congolais qui veulent entreprendre dans le domaine du tourisme et des loisirs, les créateurs des P.m.e et P.m.i qui sont autant de créateurs d'emplois potentiels.

Cyr Armel YABBAT-NGO

**Congo - France**

**Financement de trois projets relatifs au programme de réinsertion des migrants**

L'O.f.i.i (Office français de l'immigration et de l'intégration) a signé avec le F.j.e.c (Forum des jeunes entreprises du Congo), dans le cadre de la réinsertion sociale d'une part, et l'Apni (Association Pointe-Noire industrielle), dans le cadre de la réinsertion par l'emploi, d'autre part, des contrats de partenariats pour la mise en œuvre du programme de réinsertion des migrants en République du Congo. La cérémonie de signature de ces contrats de partenariat a eu lieu, le 13 juin 2016, à Brazzaville, en présence de Franz Coidan, chargé d'affaires par intérim près l'Ambassade de France.



La signature des contrats.

Suite à la réforme du programme de réinsertion des migrants dans leur pays d'origine voulue par le Ministre de l'intérieur, un appel d'offres a été lancé par l'O.f.i.i pour sa mise en œuvre. C'est dans cette perspective que des contrats de prestations ont été signés entre l'O.f.i.i et le F.j.e.c et l'Apni pour la prise en charge des ressortissants congolais

revenus volontairement au Congo. Ces deux opérateurs se sont toujours inscrits dans le soutien et la prise en charge des migrants ayant bénéficié de l'aide O.f.i.i pour la création de micro-entreprises. En marge de la cérémonie de signature, le comité de sélection des projets du 3 juin 2016 a validé trois T.p.e (Très petites entreprises) portant sur la création d'une

boutique d'alimentation, d'un espace de détente et d'une entreprise de transport de marchandises. Le montant global d'investissement s'élève à 43.484.548 F. Cfa,

dont 10.970.000 F. Cfa de financement de projet pour un apport personnel total des promoteurs de 33.612.798 F. Cfa.

*J'aime lire La Semaine Africaine, votre journal*

**Maître Brice Gervais MOULOUNDOU**  
 Notaire titulaire d'un Office sis à Brazzaville,  
 1724 Ter, rue Albert MAMPURI, Quartier Batignolles, Arrondissement IV  
 Mougali  
 Tél: 05 548-65-12/06 654-48-05  
 E-mail: mouloundou.notaire@gmail.com  
 REPUBLIQUE DUCONGO

**SOCIETE CHENG LEI CORPORATION  
 SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
 UNIPERSONNELLE**

Au Capital de 5.000.000 F. CFA  
 Siège Social: Brazzaville, 01, rue Andion, Quartier Mpila (Centreville),  
 Arrondissement V Ouenzé  
 Tél: 06.405.48.51

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes des Actes reçus par Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, en date du 30/05/2016, enregistrés aux domaines et timbres de la recette de Bacongo, à Brazzaville, le 23/05/2016, sous le numéro 928, Folio 087/15, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: Société CHENG LEI CORPORATION;

Forme de la Société: SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE;

Siège social: Brazzaville, 01, rue Andion, Quartier Mpila (Centreville), Arrondissement V Ouenzé;

Capital social: CINQ MILLIONS (5.000.000) de Francs CFA, divisé en CENT (100) parts de CINQUANTE MILLE (50.000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et attribuées à l'Associé Unique, à savoir: Monsieur SONG LIJIANG;

Objet social: Activités Agro-Pastorales - Transformation des Produits Agro-Pastoraux - Prospection, Exploitation et Commercialisation de Produits Miniers - Casinos et Jeux de Hasard - Construction de bâtiments et travaux publics de tous

corps - Assainissement et Aménagement - Télécommunications - Entretien, Vidange et Lavage des voitures - Import & Export;

Durée: fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de l'immatriculation au RCCM;

Administration de la Société: Monsieur SONG LIJIANG, de nationalité Chinoise, domicilié à Brazzaville, Immeuble 5 Février, Quartier Centreville, Arrondissement III Poto-Poto, a été nommé Gérant de la Société, pour une durée de cinq (05) ans renouvelable par tacite reconduction;

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 07/06/2016, sous le numéro 16 DA 454.

Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, le 07/06/2016, sous le numéro RCCM CG/BZV/16 B 6493.

*Fait à Brazzaville, le 13 Juin 2016*

*Pour avis,*

**Maître Brice Gervais  
 MOULOUNDOU,**  
 Le Notaire

**ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA**  
 Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville  
 1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587  
 Tél.: (00242) 81.18.93; 06 664.83.17; 05 522.06.60  
 E-mail: moussounda\_jeanmarie@yahoo.fr  
 REPUBLIQUE DU CONGO

**SOCA**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
 Au Capital de 1.000.000 F. CFA  
 Siège: Cité des Jardins lot 55 B Modèle Ntoba (Bacongo)  
 BRAZZAVILLE

**CONSTITUTION**

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 1er juin 2016, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de La Plainen, en date du 06 juin 2016, sous Folio 098/13, n°1169, il a été constitué une société dénommée: «SOCA», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: 1.000.000 F. CFA;

Siège: Brazzaville, Cité des Jardins lot 55 b Modèle Ntoba (Bacongo);

Objet: Import-export, Événementiel;

Durée: 99 années;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° 16 B 6495 du 07 juin 2016;

Gérance: Madame ROPOSTE Née KOLELAS MPAMISSA TSIKOUNAN Rosine est la Gérante de la Société;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe Noire, conformément à la loi.

*Pour insertion,*

**Maître Jean Marie  
 MOUSSOUNDA**



**Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux**  
 Commission ad hoc du marché  
 Décision n°018/GR/2016

**Avis de sélection internationale ouverte n°06/BEAC/DGE-DIT/SIO/CC/ 2016 pour le recrutement d'un cabinet devant assister la BEAC dans la migration de son système comptable Oracle eBusiness Suite de la version 11i vers la version R12**

Dans le cadre de son plan de réforme et de modernisation, la BEAC souhaite recruter un Cabinet pour l'accompagner dans la migration de son système comptable. A cet effet, elle invite, par le présent avis de sélection, les Cabinets remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés et du Manuel de procédures de gestion des marchés de la BEAC.

Les cabinets intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS

DE L'AFRIQUE CENTRALE  
 Services Centraux, 736, Avenue  
 Monseigneur Vogt  
 Secrétariat Général - DOAAR-  
 CGAM,  
 14<sup>e</sup> étage, porte 1412  
 B.P: 1917, Yaoundé - Cameroun  
 Tél.: (237) 222 23 4030;  
 (237) 222 23 40 60 poste 5431  
 Fax: (237) 222 23 33 29  
 @: cgam.scx@beac.int

Le dossier de sélection est exclusivement remis en version électronique. La participation à la présente mise en concurrence n'est conditionnée à aucun paiement. Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le lundi 11 juillet 2016, à 12 heures.

BANQUE DES ETATS

DE L'AFRIQUE CENTRALE  
 Services Centraux, 736, Avenue  
 Monseigneur Vogt  
 Bureau d'Ordre, 15<sup>e</sup> étage,  
 porte 15.01  
 B.P: 1917, Yaoundé -  
 CAMEROUN

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les plis seront ouverts, en deux étapes, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent assister aux séances d'ouverture.

Les dossiers administratifs et techniques seront ouverts, le lundi 11 juillet 2016, à 13 heures 00 et les dossiers financiers seront ouverts à une date qui sera communiquée ultérieurement.

*Yaoundé, le 24 mai 2016*

**Le Président de  
 la Commission Ad hoc.**

RÉPUBLIQUE DU CONGO



APPEL D'OFFRES

Construction d'un système de traitement des effluents de l'usine SARIS Congo  
Département de la Bouenza REPUBLIQUE DU CONGO  
Référence de publication: 138-128

Le Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale de la République du Congo envisage d'attribuer un marché de travaux pour construire un système de traitement des effluents de l'usine SARIS Congo à Moutéla, département de la Bouenza financé par le programme de l'Union européenne «Mesures d'accompagnement en faveur des pays ACP signataires du Protocole Sucre - République du Congo – Phase II».

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté à l'adresse suivante:  
Direction Générale du Partenariat au Développement.

Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale.

Boulevard Denis  
Sassou-Nguesso

UNION EUROPÉENNE



(Ex immeuble des Grands Travaux, 1<sup>er</sup> étage  
En face du cinéma V.O.G.  
Centre-ville)  
BRAZZAVILLE  
REPUBLIQUE DU CONGO

Et est publié sur le site d'EuropeAid (référence: 138-128):  
<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>

La date limite de remise des offres est fixée au 22 juillet 2016 à 12h00 heure locale. Des informations supplémentaires éventuelles ou des éclaircissements/questions concernant le dossier d'appel d'offres seront publiés sur le site d'EuropeAid:

<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>.

Etude de Maître Karelle Flore LOUBOTA NDOULOU  
Notaire à la Résidence de Pointe-Noire  
47, Avenue Agostino NETO, Immeuble Restaurant La Source du Village  
A côté de la Clinique GUENIN - B.P: 1972  
Tél.: 00.242.06.523.96.96  
Email: [etudekarelleloubota@gmail.com](mailto:etudekarelleloubota@gmail.com).

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

«3 M CONSULTING», en sigle «3MC»

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de F. CFA : 1.000.000  
Siège social: 50, avenue Moé Vangoula, Immeuble Café de Paris,  
Centre-ville, B.P: 469  
POINTE-NOIRE (République du Congo)

Aux termes d'un acte reçu par moi, en date à Pointe-Noire du 06 février 2016, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée dénommée: «3 M CONSULTING», en sigle «3MC», enregistrée au Bureau des Impôts centre, le 08 avril 2016, folio 063/9 n°2719.

Capital: 1.000.000 F. CFA, divisé en 100 parts de 10.000 F. CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites et libérées en totalité par les associés en proportion de leurs apports respectifs;

Objet: La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et, éventuellement, dans l'un des Etats parties à l'Acte Uniforme OHADA; - Conseil en gestion de patrimoine financier, immobilier, personnel, épargne et retraite, autres placements.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

- Durée: 99 ans.

Gérant: Monsieur Albert MBISSI. Demeurant à Pointe-Noire, centre-ville.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le n°16 DA 473 du 19/04/2016. RCCM N°CG/PNR/16 B 1005.

Pour avis,

**Maître Karelle Flore LOUBOTA NDOULOU,**  
Notaire.

Etude Maître Prosper MOUTSOUKA  
Notaire

Titulaire d'un Office Notarial, sis à Pointe-Noire, 104, Avenue MOE KAAT MATOU, Immeuble MASSEKE, face J.J. LOUKABOU, B.P: 8141, Téléphones: 06 664 24 99/05 587 0353; E-mail: [montsprosper@yahoo.fr](mailto:montsprosper@yahoo.fr)

ANNONCE LEGALE

Suivant acte authentique, reçu par Maître Prosper MOUTSOUKA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, le 12 mars 2015, enregistré au domaine de l'enregistrement et du timbre de Pointe-Noire Centre, le 16 mars 2015, sous Folio 047/35, numéro 2174, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: BM CONGO SERVICES & TRAVAUX;

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital Social: UN MILLION (1.000.000) de F. CFA, divisé en Cent (100) parts sociales de DIX MILLE (10.000) F. CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées;

Siège Social: Pointe-Noire, 30, Avenue Moe Katt Matou, Centre-ville, Boîte postale: 4467;

Objet Social: La Société a pour objet:  
- Prestation de services;  
- Intérim RH (toutes catégories professionnelles);  
- Mission assistance technique et conseils auprès des clients et partenaires;  
- Ingénierie en industrie (tous secteurs d'activités);

- Travaux on-offshore (tous secteurs d'activités);  
- Location de véhicules et engins (terrestres et maritimes);  
- Importation et ventes de véhicules.  
Et, généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter la réalisation;

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Gérant Statutaire: La Société est administrée et gérée par Monsieur Erlang Preleys MBOUMBA MBITSI, pour une durée indéterminée;

Dépôt légal: Le dépôt a été enregistré sous le numéro 15 DA 371, le 17 mars 2015, au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire;

Immatriculation au RCCM: Le 17 mars 2015, sous le numéro RCCM CG/PNR/15 B 236; NIU: M2015110000450116.

Pour Avis,  
**Maître Prosper MOUTSOUKA,**  
Notaire

GREGORI INTERNATIONAL CONGO

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Capital social: 1.000.000 francs CFA  
Siège social: 1114, rue Moulenda, Plateau des 15 ans - Brazzaville  
RCCM: CG/BZV/16 B 6491- République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du vingt mai deux mil seize, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, Notaire, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC VIE, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique et les statuts;

Objet Social: La Société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:

- Création de terrains de sports et parcours de golf, d'espaces verts, exploitation de pépinières de toute nature;  
Réalisation de tous travaux de terrassements et de travaux publics; Réalisation de tous travaux de bâtiment pour tous complexes touristiques, de loisirs, sportifs ou autres, tous travaux de maîtrise d'œuvre et de tous corps d'état s'y rapportant.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application, le développement ou de le rendre rémunérateur;

Dénomination Sociale: La société prend la dénomination suivante: GREGORI INTERNATIONAL CONGO;

Siège Social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 1114, rue Moulenda, Plateau des 15 ans (République du Congo);

Durée: La durée de la Société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital Social: Un million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement;

Administration de la Société: La Société est gérée et administrée par Monsieur COTTA Daniel, demeurant à Brazzaville;

Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 07 juin 2016, sous le numéro 16 DA 451;

Immatriculation: La Société dénommée GREGORI INTERNATIONAL CONGO est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM: CG/BZV/16 B 6491.

Pour avis,

**Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA,**  
Notaire

**Etude de Maître Blanche Patricia MBISSI DEDE-SOMBO**  
**Notaire à la Résidence de Pointe-Noire**  
**50, Avenue Moé VANGOULA-Immeuble Café de Paris Centre-Ville**  
**En face du Marché des Plateaux, 1er étage - B.P: 469**  
**Tél.: 00.242.05.031.39.32/06.885.49.40**  
**Email: mbiSSI.notaires@gmail.com**

**AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE**

**«HÔTEL LE RUISSEAU»**  
**Société à Responsabilité Limitée**  
**Au capital de F. CFA: 1.000.000**  
**Siège social: Route de l'Aéroport, B.P: 8073**  
**POINTE-NOIRE (République du Congo)**

Aux termes d'un acte reçu par moi, en date à Pointe-Noire du 07 avril 2016, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée à caractère unipersonnel dénommée: «HÔTEL LE RUISSEAU», enregistrée au Bureau des Impôts centre, le 11 avril 2016, folio 067/2 n°2883. Capital 1.000.000 F. CFA, divisé en 100 parts de 10.000 F. CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites et libérées en totalité par l'associé unique.

**Objet:** La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et, éventuellement, dans l'un des Etats parties à l'Acte Uniforme OHADA, même sous forme de participation:

- Toutes activités liées à l'hôtellerie, notamment à l'hébergement de clients, la restauration, l'organisation de conférence et/ou spectacles et autres activités assimilés;

- L'acquisition d'hôtels meublés ou non destinés à l'hébergement temporaire de personnes et leur mise en location;

- L'achat et la construction de biens immobiliers ou la rénovation de tous immeubles destinés à l'activité hôtelière;

- L'acquisition et l'exploitation de complexe hôtelier ou motels ou locaux meublés;

- En vue de leur location accession, la construction, l'acquisition, la réalisation des travaux et la gestion d'immeubles à usage d'habitation, commercial ou professionnel;

- La gestion des réservations, le transport de clients par voies terrestre, maritime ou aérienne;

- La représentation de toute enseigne hôtelière en République du Congo;

- La propriété et l'exploitation de restaurants de toutes catégories, d'un café, d'une pâtisserie, d'un fast-food et d'hôtels, motels, locaux

meublés également de toutes catégories;  
 - La prise de participation dans toutes entreprises industrielles, commerciales, financières, mobilières, immobilières ou agricoles et, plus particulièrement dans les secteurs concernant le tourisme, l'hôtellerie, la restauration, les loisirs et les transports, ou toutes sociétés congolaises ou étrangères ayant un objet similaire ou connexe;  
 - L'acquisition de tous matériels, marchandises, équipements ou véhicules dans le but de l'intérêt social;

- La constitution, la représentation, l'exploitation, la gestion et l'administration de toutes sociétés;  
 - L'accomplissement de toutes sortes d'opérations juridiques, commerciales, techniques ou autres investissements financiers et, plus généralement, toutes les transactions qui sont nécessaires ou utiles à l'accomplissement et au développement de son objet, ainsi que toutes les opérations reliées, directement ou indirectement, à la facilitation de l'accomplissement de son objet;

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes;

**Durée:** 99 ans;

**Gérant:** Monsieur François NDOUNA, demeurant à Pointe-Noire, quartier KM4; Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le n°16 DA 535 du 06/05/2016. RCCM N°CG/PNR/16 B 1032.

*Pour avis,*  
**Maître Blanche Patricia MBISSI**  
**DEDE-SOMBO, Notaire.**

**SOCIETE UBIPHARM-CONGO**  
**Société Anonyme au Capital de 950.000.000 F. CFA**  
**Siège Social: Zone Industrielle de MPILA; B.P: 1118**  
**BRAZZAVILLE**  
**RCCM CG/BZV/06 B 34**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 28 JUIN 2016**

**AVIS DE CONVOCATION**

Les actionnaires de la société sont convoqués en ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, le Mardi 28 Juin 2016, à 09 heures 30, dans la salle de conférence de PEFACO HOTEL MAYA-MAYA, Aéroport International de Brazzaville, Boulevard Denis Sassou-Nguesso, à BRAZZAVILLE (République du Congo), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société durant l'exercice 2015;

- Présentation du rapport général du Commissaire aux comptes sur les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2015 et sur la tenue des registres de transfert des titres;

- Présentation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées aux articles 438 à 448 de l'Acte uniforme OHADA relatif au

droit des sociétés commerciales et du GIE;

- Approbation des états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2015; Quitus aux Administrateurs;  
 - Affectation du résultat de l'exercice 2015;

- Renouvellement du mandat de cinq (5) Administrateurs;

- Pouvoirs en vue des formalités. L'accès de la réunion est ouvert à tous les actionnaires de la société. Ceux qui seraient empêchés peuvent se faire représenter par un mandataire ayant lui-même la qualité d'actionnaire.

Les documents prescrits par la loi sont à la disposition des actionnaires, au siège social, à Brazzaville (REPUBLIQUE DU CONGO), pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'Assemblée.

**LE CONSEIL**  
**D'ADMINISTRATION**

**Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI**  
**Notaire**

**Immeuble DABO, 3e étage, avenue de la Paix**  
**En face de la LCB Bank de Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo**  
**Boîte Postale: 13.273/Tél.: (242) 05.522.96.23/06.952.17.26/**  
**E-mail: skymbassa@yahoo.fr**

**ANNONCE LEGALE**

**SAMLO-EROS CO LTD**

**Société à Responsabilité Limitée**

**Au capital de dix millions (10.000.000) de Francs CFA**

**Siège Social: rue Antonetti, côte à côte avec la Direction Départementale du Budget, Dolisie, République du Congo**  
**RCCM: 15 B 114**

**CONSTITUTION**

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 17 juillet 2015, reçu par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, notaire, dûment enregistré à la Recette de l'enregistrement des domaines et des timbres de Poto-Poto, le 03 août 2015, sous Folio 133/16, Numéro 1726, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** société à responsabilité limitée;

**Objet:** la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- Toutes activités de création et de développement des complexes agro-industriels et de production de la canne à sucre, du manioc, du paddy, du blé, du soja, du tournesol, de l'arachide, de la banane, du tabac, des cultures maraichères, de mil, d'anacardier, de palmier à huile, de safoutier, d'avocatier, de maïs, de sorgho; - La plantation des champs de ces cultures, la transformation industrielle et la commercialisation des produits issus de ces cultures; - L'élevage des bovins, ovins, caprins et de la volaille; - La vente et la transformation industrielle du bois; - La gestion et l'exploitation des scieries; - L'import-export des produits ci-dessus cités, de toutes marchandises et de tout bien; - L'exploration et l'extraction minières; - La transformation des minerais extraits; - L'exécution de tous les travaux de bâtiment, génie civil et des travaux publics et privés; - La promotion immobilière; Et, plus généralement, la réalisation de toutes opérations pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tous tiers, la prise d'intérêts dans toutes affaires similaires, sociétés créées ou à créer, la participation, la gérance et toutes autres activités

financières, mobilières et immobilières susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement;  
**Dénomination:** la société a pour dénomination: SAMLO-EROS CO LTD;

**Durée:** la durée de la société est de quatre-vingt-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée;  
**Siège social:** le siège social est fixé: rue Antonetti, côte à côte avec la Direction Départementale du Budget, Dolisie, République du Congo;

**Capital social:** le capital social est fixé à la somme de dix millions (10.000.000) Francs CFA, divisé en mille (1.000) parts sociales de dix mille (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 01 à 1.000, entièrement souscrites et libérées, attribuées aux associés, tel qu'il ressort de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social reçue le 17 juillet 2015 par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI;  
**Gérance:** aux termes du procès-verbal de la première assemblée générale ordinaire du 17 juillet 2015, Monsieur GOWRESSOO Mahendra et Monsieur GOWRESSOO Rajah, ont été, respectivement, nommés en qualité de gérant et de cogérant de la société SAMLO-EROS CO LTD, pour une durée indéterminée;

**Dépôt légal** a été entrepris, le 10 septembre 2015, au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Dolisie.

**Immatriculation:** la société SAMLO-EROS CO LTD a été immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier de Dolisie, sous le numéro 15 B 114.

**Maître Sylvert Bérenger**  
**KYMBASSA BOUSSI**

**AVIS DE RECRUTEMENT**

Membre d'un groupe international et important Etablissement financier de la place, recherche un Coordinateur Technique, réseaux et agences.

Sous la responsabilité du Directeur des Nouvelles Technologies, vous aurez pour missions:

- Animer la gouvernance et les interactions entre les différents fournisseurs;

- Suivre les tableaux de bord des fournisseurs et coopérer sur l'amélioration des pratiques;

- Collecter et surveiller les incidents et demandes des utilisateurs notamment en agences, en s'assurant du respect des modes opératoires des intervenants;

- Vérifier et contrôler les résultats obtenus des fournisseurs et la qualité des livraisons, des réparations, des mises au rebut, des inventaires;

- Surveiller les solutions de sécurisation en relation avec la sécurité, le groupe, les fournisseurs;

- Participer à la gestion du catalogue des équipements standards en relation avec le groupe et les besoins de métiers;

- Coordonner les interventions sur site en relation avec le métier;

- Participer aux groupes de travail

sur les plans d'amélioration, continuité informatique, sécurité;

- Faire la restitution à la hiérarchie.  
**Profil:** De formation Bac + 3 en informatique et justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) à un poste similaire, vous avez des compétences suivantes:

Environnements poste de travail et périphériques, réseaux locaux et distants, télécommunication VSAT et alternatives, infrastructures et câblage courant fort/faible, téléphonie IP, fixe et mobile;

Microsoft (office, AD, Exchange, SharePoint, Lync...), Cisco (routeurs et Switch multi-Wan), VSAT (montage, pointage), Câblage (installation, branchement, sertissage, brassage, vérification)

Certificats constructeurs exigés. Si vous correspondez au profil recherché et êtes par ailleurs, proactif, rigoureux, innovant et possédez un sens du relationnel, soumettez-nous votre dossier de candidature comprenant: une lettre motivation, un CV, des copies de vos diplômes, des certificats de travail et/ou d'attestations de référence à l'adresse électronique suivante: institutionfinanciere1@gmail.com.

Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche

# La F.a.o apporte un soutien concret aux pêcheurs congolais

Le ministre d'Etat Henri Djombo, ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, et Mme Suze Percy Filippini (d'origine haïtienne), représentante de la Fao (organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) au Congo, le projet intitulé: «Assistance technique sur les statistiques, les protégées et des études biologiques sur la pêche en vue du développement de la pêche et de l'aquaculture». La signature de ce projet a eu lieu vendredi 26 mai 2016, au ministère des affaires étrangères et de la coopération, à Brazzaville, en présence des cadres des deux institutions. D'une durée d'un an, ce projet d'assistance technique de la F.a.o au Congo mobilise un budget total de 214 mille dollars américains (soit environ 107 millions de francs Cfa).

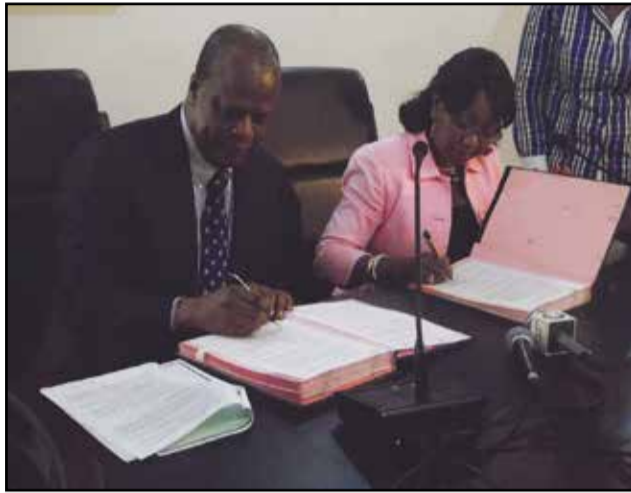
Le projet d'assistance technique dans le domaine de la pêche vise l'évolution progressive des petits pêcheurs, des petits pisciculteurs et de leurs organisations, afin de les aider à passer d'une situation d'activités de subsistance vers des activités rentables, orientées vers le marché en rapport avec les orientations des politiques publiques nationales et du cadre juridique du secteur.

Mis en place à la demande du gouvernement, ce projet va fournir au Congo une assistance technique de qualité, afin d'améliorer le niveau de connaissances sur les activités de pêche pratiquées dans quatre départements du bassin du Congo (Plateaux, Cuvette, Cuvette-Ouest et Sangha), pour une population totale estimée à 489.372 habitants (environ 122.000 ménages représentant 16% de la population congolaise). Il va contribuer à l'augmentation durable des revenus des petits pêcheurs

et des petits pisciculteurs, à l'autonomisation organisationnelle et fonctionnelle de leurs associations ou groupements, capables de fournir, à court terme, des quantités suffisantes de poissons, à des prix abordables.

Les analyses faites ont révélé que le secteur de la pêche continentale est confronté à de nombreuses contraintes qui expliquent en partie ses faibles productions: l'absence de connaissances sur les activités de capture due à l'enclavement des sites de pêche; l'inorganisation des pêcheurs; le manque de matériel et d'engins de pêche performants et enfin le manque d'installations appropriées pour le traitement du poisson après capture, ainsi que de moyens de transport adéquats pour alimenter les grands centres de consommation.

Pourtant, la consommation du poisson au Congo est supérieure à la moyenne mondiale. Elle est estimée par



Henri Djombo et Mme Suze Percy Filippini procédant à la signature du document.

an, à 24 kg par habitant. Le pays dispose de deux grands bassins: le Kouilou-Niari et le fleuve Congo où se pratique la pêche continentale capable de contribuer efficacement à la couverture nationale des besoins en poissons. Le potentiel naturel des ressources halieutiques continentales du Congo demeure sous-exploité. Il réduit par conséquent, de manière parfois considérable, les opportunités de développement du pays en lien avec les produits de la pêche, dont la majeure partie provient de l'extérieur, pour faire face à la demande nationale.

La mise en œuvre du projet démarrera en septembre 2016, avec pour impact premier l'augmentation durable des revenus et la sécurité alimentaire des pêcheurs, grâce au développement de la filière des produits halieutiques. C'est ainsi que Mme Suze Percy Filippini a

exprimé son engagement, au nom de la F.a.o. «Pour ma part, je reste persuadé que si nous nous engageons résolument dans la mise en œuvre de ce projet, nous pourrions renverser la tendance actuelle, caractérisée par l'importation annuelle d'énormes quantités de produits de pêche, vers une couverture des besoins de la population congolaise à partir de la production nationale». A son tour, le ministre d'Etat Henri Djombo a reconnu que la mise en valeur des activités du projet de développement de la pêche et de l'aquaculture annonce une nouvelle phase de coopération, dans le cadre de la promotion de la pêche et de l'aquaculture au Congo. Il a félicité la F.a.o pour ses efforts dans la mise en œuvre des politiques rurales au Congo.

Philippe BANZ

Internet

# Yvon-Didier Miehakanda promet que 2017 sera l'année du haut-débit au Congo

Dans une conférence de presse qu'il a donnée vendredi 3 juin 2016, à son cabinet de travail, à Brazzaville, Yvon-Didier Miehakanda, coordonnateur du Projet Cab Congo (Central Africa Backbone), a parlé du niveau d'exécution des travaux de l'interconnexion du réseau en fibre optique entre le Congo et le Gabon. Il a annoncé que ces travaux, réalisés dans le cadre de la première phase du Projet Cab, vont s'achever au mois de décembre 2016. Ce qui signifie qu'à partir de 2017, le haut-débit sera accessible à tous, grâce à la fibre optique. Selon lui, la nouvelle version dudit projet est inspirée par le souci de créer des emplois et de permettre la diversification de l'économie congolaise, grâce au développement des T.i.cs (Technologies de l'information et de la communication).

Né de la coopération de la Banque mondiale avec les Etats d'Afrique centrale, le Projet Cab concerne la construction des infrastructures de télécommunications de très haut débit dans la sous-région. Il est co-financé par la Banque mondiale et les Etats concernés, pour permettre aux usagers des T.i.cs d'accéder à des connexions Internet de haut-débit, grâce à la fibre optique utilisée pour relier les gros réseaux inter-opérateurs et intra-opérateurs.

La première phase du Projet Cab au Congo a mis l'accent sur l'interconnexion entre le Congo et le Gabon. Cette phase a



Yvon-Didier Miehakanda.

atteint la majorité de ses objectifs. Selon Yvon-Didier Miehakanda, les travaux de génie civil relatifs à la pose de la fibre optique entre Pointe-Noire, Mbinda et le Gabon sont réalisés à 90%. Dans un mois, les 50 km restants seront achevés. Après, interviendra la phase d'installation des équipements de télécommunications, pour rendre opérationnel le réseau entre les deux pays. A ce propos, la Banque mondiale a accepté la demande du Congo pour un financement additionnel.

Pour la nouvelle version du projet, l'objectif défini vise l'accroissement du pourcentage de l'économie numérique dans le P.i.b national. Ce projet a donc pour objectif de renforcer les réseaux en fibre optique. Il vise aussi le renforcement des capacités de certaines institutions ou organes comme les établissements de l'Université Marien Nguabi, l'A.r.p.c.e (Agence de régulation des postes et des communications électroniques), les entreprises liées à l'économie numérique, les professionnels dont les activités dépendent directement des T.i.cs, etc.

«Avec l'expérience qu'on a pu avoir, on sera encore beaucoup plus ambitieux dans les objectifs qu'on fixe pour les futurs projets. Il faut que les populations congolaises s'approprient l'économie numérique, tous les outils et les services qu'on peut leur fournir, que cela soit vraiment une réalité. Aujourd'hui, on constate que la majorité de la population n'a pas encore accès à ces services. L'un des objectifs est de faire que cette population ait accès à ces services», a déclaré Yvon-Didier Miehakanda.

Le coordonnateur du Projet Cab a rassuré les usagers d'Internet au Congo, qui s'impatientent d'accéder au haut-débit. «On est là pour eux. On travaille pour eux. Je comprends quelquefois leur impatience, parce qu'il est vrai qu'on est parti de très loin, par rapport à un certain nombre d'autres pays. Mais, ce qu'il faut savoir sur la fibre optique, on est en avance. Même les pays européens, aucun d'entre eux n'a réussi à faire du 100% en fibre optique. Aujourd'hui, même le Cameroun, le Gabon, en termes de maillage de la fibre optique, ils sont derrière nous. Il faut aussi savoir qu'actuellement, la fibre optique est utilisée par des réseaux de téléphonie mobile. Ça, les gens ne le savent pas. Si aujourd'hui, on est capable d'avoir l'Internet à travers les appareils téléphoniques portables, c'est parce que ces réseaux utilisent la fibre optique. C'est vrai que les prix sont encore prohibitifs. Nous, ce que nous essayons de faire, c'est de mettre en place l'infrastructure qui poussera petit-à-petit les prix vers le bas et qui fera en sorte que de plus en plus, l'Internet, par exemple, soit accessible pour tous les Congolais», a-t-il lancé. Faut-il espérer que 2017 sera, enfin, l'année de l'accession au haut-débit pour tous au Congo? Le message du coordonnateur du projet Cab suscite, en tout cas, un grand espoir. Pourvu que cela ne soit pas du vent.

Philippe BANZ

Ministère des postes et des télécommunications

# Quatre responsables de sociétés chez le ministre Léon-Juste Ibombo

Grand balaie diplomatique au Ministère des postes et télécommunications, le 25 mai 2016, à Brazzaville, où le ministre de tutelle, Léon-Juste Ibombo, a accordé son hospitalité, tour tour, au président directeur général de la société V.m.k, Véronique Mankou, qui est allé lui présenter sa nouvelle tablette numérique. Les autres entretiens ont eu lieu avec les délégations des sociétés Zte corporation, Dhl et Ofis. Les représentants de ces sociétés ont adressé leurs félicitations au ministre Ibombo pour sa nomination. Ils l'ont aussi rassuré du soutien qu'ils entendent apporter au gouvernement congolais dans la réalisation de ses projets de développement.

Au terme de l'entretien avec Véronique Mankou, le ministre Ibombo a dévoilé ses intentions de soutenir la société Vmk, et surtout d'aider les Congolais mais d'abord les étudiants boursiers, détenteurs des comptes à



Le vice-président de Zte Corporation, avec le ministre Ibombo.

la Banque postale du Congo à se doter des tablettes numériques Vmk par crédits. La Banque fera des retraits de 500 F Cfa par jour jusqu'au prix total de la tablette estimée à 100.000 F Cfa. C'est une manière d'appliquer le programme du président de la République: «Nous demandons à tous les étudiants boursiers d'aller à la Banque postale, nous verrons comment nous pourrions établir une convention entre Vmk, la Banque postale et le cabinet pour faire en sorte que les congolais étudiants boursiers puissent avoir ce produit Vmk», a-t-il confié. La société Zte corporation, entend elle aussi participé à l'amélioration

de la vie des congolais, à affirmer son vice-président, à l'issue de la rencontre avec le ministre des postes et télécommunications,

Alain-Patrick MASSAMBA

**Ouverture à Bacongo Espace JDD (Ex-Bizamba)**

**Restaurant-V.i.p - Night club**

Croisement avenue des 3 Francs - avenue De brazza.

Renseignements: 06 664 92 31

Etude de Maître Blanche Patricia MBISSI DEDE-SOMBO  
Notaire à la Résidence de Pointe-Noire  
50, Avenue Moé VANGOULA-Immeuble Café de Paris Centre-Ville  
En face du Marché des Plateaux, 1er étage - B.P: 469  
Tél.: 00.242.05.031.39.32/06.885.49.40  
Email: mbissi.notaires@gmail.com

**AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE**

**SARL SFB**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de F. CFA : 1.000.000  
Siège social: Avenue Emmanuel DADET  
Immeuble PANDI, Centre-ville  
Pointe-Noire (République du Congo)

Aux termes d'un acte reçu par moi, en date du 11 avril 2016, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée dénommée: SFB, dont le siège social est fixé à Pointe-Noire, Avenue Emmanuel DADET, Immeuble PANDI, Centre-ville.

Le capital social, composé des apports en numéraires, est fixé à la somme de 1.000.000 de Francs CFA, divisé en 100 parts de 10.000 Francs CFA, entièrement libérées et souscrites par les associés en représentation de leurs apports respectifs.

Objet: La société a pour objet: Prestations de services, bâtiments, travaux publics.

Et, généralement, toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à

l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Durée: 99 ans.

Gérant: Monsieur Harpela Kenisel MAMPOUYA DJONSKY.

Entrepreneur, demeurant à Pointe-Noire (République du Congo), avenue Pemba, quartier KM4.

Statuts enregistrés à la Recette des Impôts Centre, folio 068/6 du 15 Avril 2016, sous le n°2943.

Dépôt au Greffe du Tribunal de commerce de Pointe Noire, sous le n°16 DA 472 du 19/04/2016.

RCCM N°CG/PNR/16 B 1004.

*Pour insertion,*  
**Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO.**

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire  
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,  
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage,  
Centre-ville  
B.P: 1431; Tél.: 22 294.13.34/01 018.12.55/05 736.64.64  
République du Congo

**ANNONCE LEGALE**

**«SimeCON»**

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au Capital social de Francs CFA: Deux Cent Millions (200 000 000)  
Siège social: rond-point Kassaï, B.P: 4861  
Immatriculée au R.C.C.M sous le numéro 11 B 2497  
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

**TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL**

Aux termes d'un Procès-verbal des décisions de l'associé unique de la société «SimeCON», en date du 15 janvier 2016, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 23 mai 2016, enregistré à Pointe-Noire, le 24 mai 2016, folio 091/40, n° 3807; l'associé unique de ladite société a décidé de transférer le siège social de la société, du rond-point Kassaï, au 77, Rue de BOUYALA, en face de la société K-CHIMIE, prolongement de la route en terre de CAFE TORINO, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Le dépôt a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 25 mai 2016, sous le n° 16 DA 17.

*Fait à Pointe-Noire,  
le 26 mai 2016.*

*Pour avis,*

**Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,**  
Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire  
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,  
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison,  
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville  
B.P: 1431; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64  
République du Congo

**INSERTION LEGALE**

**«GESTRIM SERVICES INTERNATIONAL-CONGO»**

**En sigle «GSIC» SA**

Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
Au capital de: Cinquante Millions (50 000 000) Francs CFA  
Siège social: 57, Avenue KOUANGA MAKOSSO  
Boîte postale: 1999  
RCCM: CG/PNR/14 B 11  
Pointe-Noire - République du Congo

**DISSOLUTION ANTICIPEE**

Suivant Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société «GESTRIM SERVICES INTERNATIONAL-CONGO», en sigle «GSIC» SA, en date du 20 avril 2016, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le même jour, enregistré à Pointe-Noire le 24 mai 2016, folio 09/119, n° 3786; il a été décidé de la dissolution de la société par anticipation et sa mise en liquidation.

Madame KABA née Rachida GUENAD est nommée en qualité de liquidateur pour la durée des opérations de liquidation de la société.

Le siège de la liquidation est fixé à Pointe-Noire, 57, Avenue KOUANGA MAKOSSO, Boîte postale: 1999, République du Congo.

Le dépôt légal a été effectué au greffe

du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 27 mai 2016, duquel la dissolution anticipée a été inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier «RCCM», sous le numéro 16 DA 33.

A compter de cette date, la société est en liquidation.

Les créanciers de ladite société sont invités à produire leurs créances au siège de la liquidation, dans un délai de 30 jours, à compter de la publication des présentes.

*Pointe-Noire, le 30 mai 2016.*

*Pour insertion,*

**Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,**  
Notaire

Etude de Maître Blanche Patricia MBISSI DEDE-SOMBO  
Notaire à la Résidence de Pointe-Noire  
50, Avenue Moé VANGOULA-Immeuble Café de Paris Centre-Ville  
En face du Marché des Plateaux, 1er étage - B.P: 469  
Tél.: 00.242.05.031.39.32/06.885.49.40  
Email: mbissi.notaires@gmail.com

**AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE**

**«MEDIA CONCEPT RADIO TELEVISION», en sigle**

**«MCR TV PONTON FM»**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de F. CFA: 1.000.000  
Siège social: Rue Kindambangoueli, Zone Industrielle de la Foire  
POINTE-NOIRE (République du Congo)

Aux termes d'un acte reçu par moi, en date à Pointe-Noire du 07 avril 2016, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée à caractère unipersonnel dénommée: «MEDIA CONCEPT RADIO TELEVISION», en sigle «MCR TV PONTON FM», enregistrée au Bureau des Impôts centre, le 11 avril 2016, folio 072/24 n°2060.

Capital: 1.000.000 F. CFA, divisé en 100 parts de 10.000 F. CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites et libérées en totalité par l'associé unique.

Objet: La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et, éventuellement, dans l'un des Etats parties à l'Acte Uniforme OHADA, même sous forme de participation:

- La réalisation de toutes les prestations techniques pour la télévision et le cinéma et, plus généralement, toute activité connexe à la production de support de communication;

- La production et la diffusion des

images télévisuelles;  
- La commercialisation, la mise en œuvre, la gestion et l'installation de tout support publicitaire, ainsi que toute activité liée au multimédia, à la messagerie électronique et internet;

- La fourniture des services de téléphonie mobile;

- Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social et tous objets similaires ou connexes.

Durée: 99 ans.

Gérant: Monsieur François NDOUNA, demeurant à Pointe-Noire, quartier KM4.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le n°16 DA 533 du 06/05/2016.  
RCCM N° CG/PNR/16 B 1030.

*Pour avis,*

**Maître Blanche Patricia MBISSI DEDE-SOMBO,**  
Notaire.

**Atelier de lancement des activités du cabinet  
Primo conseils**

**Promouvoir et valoriser  
des compétences locales**

Le cabinet Primo conseils a organisé jeudi 2 juin 2016, à la Chambre de commerce de Brazzaville, un atelier de lancement de ses activités, pour mettre en œuvre le projet «Contenu local», en l'occurrence le volet relatif à la promotion et la valorisation des compétences locales dans tous les secteurs économiques. Sous l'égide de Martin Galissan, directeur des études et de la recherche de l'Agence pour la promotion des investissements au Ministère de l'industrie, en présence de Mme Ines Feviliye, directrice du cabinet Primo conseils et consultante du projet «Contenu local».

Le projet, initié par la Cnuced (Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement), vise l'utilisation des entreprises nationales et la main d'œuvre locales, dans l'accomplissement des activités industrielles. Et, l'atelier a permis de le présenter dans son volet lié aux activités industrielles des sociétés minières. Ce lancement du projet a été, aussi, l'occasion indiquée de montrer le cabinet choisi, pour manager ledit projet au Congo et son point focal au niveau du Ministère de l'économie.

Les participants, une trentaine au total, venus des administrations publiques et du secteur privé, ont échangé, à cet effet, sur le secteur minier inhérent au concept de contenu local, lequel n'est pas encore mis en œuvre, puisque les exploitants minières n'ont toujours pas démarré leurs activités. Toutefois, ce concept est appliqué, déjà, dans le secteur des hydro-

carbures. Aussi a-t-on retenu d'organiser des formations, pour une meilleure utilisation des compétences locales.

Le projet «Contenu local» porte, en effet, sur le comment améliorer les retombées des secteurs miniers et pétroliers sur l'économie nationale, c'est-à-dire comment utiliser les entreprises nationales et la main d'œuvre locale. Car, il a été constaté qu'au sein de la C.e.e.a.c (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale), beaucoup d'Etats, possédant des ressources minières et pétrolières abondantes, ne voient pas l'impact de leur exploitation sur leurs économies nationales. Devant ce triste constat, la Cnuced a pensé mettre en place ce projet dans trois pays pilotes: le Congo, le Tchad et la Guinée Equatoriale. Le tout premier atelier régional de ce projet avait eu lieu en novembre 2015, au Tchad. Il sera organisé, au Congo en juin 2016.



Martin Galissan et Ines Feviliye.

Pendant plus d'une année, le projet travaillera avec les acteurs publics et privés, dans le but de mettre en place dans leurs structures une dynamique en faveur de l'entreprenariat local national et la main d'œuvre locale, aux fins de former la compétence locale.

Pour Mme Ines Feviliye, «tout cela sera accompagné des réunions d'entretiens et de la mise en place de certains outils comme les études et les forums d'échange sur l'entreprenariat et sur l'emploi local».

Actuellement, il est souhaité qu'une entreprise industrielle qui s'installe au Congo, dans le but d'exercer ses activités, puisse utiliser les fournisseurs locaux des biens ou la sous-traitance locale ou encore des prestataires des services congolais. Selon Mme Ines Feviliye, cette directive du chef

de l'Etat au Congo date depuis 2013, mais malheureusement le contenu local est loin d'être effectif. Aussi a-t-elle relevé, dans une communication à l'endroit des participants, les aspects concernant les enjeux de la mise en œuvre du «Contenu local» au Congo. Avant de présenter le projet de renforcement des capacités des Etats membres de la C.e.e.a.c relatif aux effets structurants des activités minières de la Cnuced et le cabinet Primo conseils. Après Brazzaville, ces thématiques ont été développées le 8 juin dernier, à Pointe-Noire, au cours d'un atelier du même genre organisé par le cabinet Primo, lequel a réuni les entreprises installées dans cette capitale économique,

Philippe BANZ

**Colonel Nzomio Mouloundou, ancien chef  
du grand quartier général des F.a.c.:**

**«C'est une grâce de Dieu d'avoir  
terminé ma carrière debout»**

Le colonel Honoré Nzomio Mouloundou, dont la dernière fonction occupée a été celle de chef du grand quartier général des F.a.c (Forces armées congolaises), a fait ses adieux aux armes, samedi 6 février 2016, à l'occasion d'une cérémonie organisée au grand quartier général des F.a.c. A cet effet, il s'est prêté à nos questions dans l'interview ci-après:



Le général Guy Blanchard Okoi remettant le titre de reconnaissance au colonel Honoré Nzomio Mouloundou.

\*Quel sentiment vous anime, au moment où vous faites valoir vos droits à la retraite?  
\*\* Deux sentiments m'animent: d'abord, le sentiment d'un travail et d'une mission bien accomplis. Je peux m'en réjouir parce que 40 ans et plus de deux ans de gratitude, 42 ans d'armée, ce n'est pas chose facile dans cette Afrique qui bouge beaucoup. Terminer sa carrière alors que nombreux sont restés en cours de route, ou nous ont quitté physiquement, ou encore sont cloués sur le lit des hôpitaux parce que malades, ou pour d'autres raisons ne sont plus avec nous, est une grâce divine; une grâce de Dieu que de terminer ma carrière debout. Ensuite, le sentiment de regret; regret de quitter cette corporation qui m'a vu naître. J'ai passé toute ma vie, dans les F.a.c. Je suis passé par l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc, et je termine dans les F.a.c. Une vie comme ça, on ne l'oublie pas facilement. Il y a des amis qu'on laisse, des choses, des traditions. Mais, c'est un processus, nous ne sommes pas les premiers, ni les derniers. La vie continue, il nous faut, effectivement, commencer à nous habituer, à notre nouvelle vie, ça ne sera pas facile, mais à l'image de ceux qui sont partis avant nous, nous allons nous adapter.

\*Quels souvenirs gardez-vous de votre passage dans les F.a.c?  
\*\* Les bons souvenirs sont nombreux si bien que je ne peux pas les citer tous. Mais le plus précieux c'est la carrière que j'ai faite. Le fait que j'ai travaillé sous plusieurs chefs, la fraternité d'armes et le dépassement de soi. Mais, j'ai passé une très bonne carrière. Les autres souvenirs, je commencerais par parler des sauts en parachutes qui étaient ma vie, avec le général Bokemba et tous mes frères d'armes. Mais aussi, quand je recevais le jeune aspirant Guy-Blanchard Okoi. Moi, j'étais capitaine, commandant de la première compagnie, c'était une joie de recevoir un jeune comme lui qui rentrait tout droit de Saint-Cyr, et qui nous a apporté un nouveau souffle, une nouvelle manière de voir parce qu'il a étudié en France, nous, en Urss. Nous avons travaillé ensemble et l'avons peut-être pas façonné, mais aidé dans sa progression dans les F.a.c. Et, la joie la plus grande c'est que j'ai terminé ma carrière sous son commandement. Je lui dis vraiment merci. Je dis merci au chef suprême des armées qui a signé tous mes papiers, au ministre de la défense. A tout le commandement des F.a.c. je dis toute ma grande gratitude.  
\*Un message à l'endroit de ceux qui sont en activité?  
\*\* Je leur demande de faire face jusqu'au bout. Il faut bien qu'ils emboîtent le pas. Nous avons emboîté le pas à certains anciens. Mais, je crois que nous avons été pour certains des modèles. Il faut de la loyauté, un esprit républicain, servir au-delà de tous les clivages et ne voir que la République et quand l'on sert ainsi, les anges, Saint-Michel vous gardent et vous mettent sur la bonne voie.

Propos recueillis par  
Alain-Patrick MASSAMBA

**«GIK FINANCES»**  
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au capital de 10.000.000 Francs CFA  
Siège social: 18, rue Alexandry, Baongo  
Brazzaville (République du Congo)  
RCCM: 15 B 6039

**CHANGEMENT DE DENOMINATION  
SOCIALE**

I - Aux termes du procès-verbal des Décisions Extraordinaires de l'Associé Unique de la société sus dénommée, en date à Brazzaville du vingt mai deux mille seize, reçu en dépôt le 23 mai 2016 par Maître Gervel Eric Mexan BIMBENI, Notaire associé (SCP J. A. MISSAMOU & G. E. M. BIMBENI, titulaire d'un office à Brazzaville); enregistré le 1er juin 2016 EDT-Plaine, Brazzaville, Folio 095/13 - N°1114, il a été décidé ce qui suit:

- Changement de dénomination sociale qui est, désormais: «GUY'S CHANGE» S.A.R.L.U;

- Mise à jour des statuts de la société;

**- MISE A JOUR DES STATUTS.**

II - Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du vingt-trois mai deux mille seize, reçu par Maître Eric Gervel BIMBENI, Notaire Associé de la SCP J. A. MISSAMOU & G. E. M. BIMBENI, titulaire d'un office en la résidence de Brazzaville, dûment enregistré, le premier juin deux mille seize à Brazzaville, EDT-Plaine, sous Folio 095/15, n° 1116, une mise à jour des statuts de la société

dénommée «GUY'S CHANGE», Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, a été effectuée.

**• OBJET SOCIAL:**

- Le bureau de change;
- Le conseil financier;
- Gérance (gestion immobilière, station de service station lavage);
- Off-shore - on shore;
- Assistance financière;
- Vente des devises;
- Le transfert d'argent;
- Le négoce;
- L'import-export de matériels médical, électrique, industriel, roulant, fourniture de bureau et consommables informatiques;
- Le transport/Le transit.

• **SIEGE SOCIAL:** 18, rue Alexandry, Baongo, Brazzaville (CONGO)

• **DEPOT AU GREFFE:** Le 02/06/2016 - N°16 DA 441

• **RCCM:** CG/BZV/15 B 6039

• **GERANT:** Monsieur KODIA Guy Lidevert

**Pour insertion légale**

**«INTERNATIONAL MINING MANAGEMENT CONGO» S.A.S**  
EN SIGLE «I.M.M. CONGO» S.A.S.  
Société Par Actions Simplifiées à capital variable  
Au capital de 1.000.000 de Francs CFA  
Siège social: 9° étage Immeuble ARC - centre-ville  
Brazzaville (République du Congo)  
RCCM: 16 B 6250

**NOMINATION D'UN VICE-PRESIDENT**

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société sus dénommée, en date à Brazzaville du dix-sept février deux mille seize, reçu en dépôt le 10 mai 2016 par Maître Gervel Eric Mexan BIMBENI, Notaire associé (SCP J. A. MISSAMOU & G. E. M. BIMBENI, titulaire d'un office à Brazzaville); enregistré le 11 mai 2016, EDT-Baongo, Brazzaville, Fo-

lio 075/20 - N°793, les actionnaires ont décidé la nomination de:

- Monsieur Prosper NKONTA MOKONO, en qualité de Vice-président de la société.

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro M2/16/943, le 17/02/2016.

**Pour insertion légale**

Institut catholique de Paris (France)

L'abbé Albert Kimbembé a obtenu un doctorat en sciences sociales et économiques

Vendredi 27 mai 2016, à l'I.c.p (Institut catholique de Paris), s'est tenue la soutenance d'une thèse en sciences sociales et économiques intitulée: «Enjeux de l'espace urbain de Brazzaville: construction institutionnelle, acteurs, modes de régulation et crise de l'environnement», sous la direction de Corinne Valasik, maître de conférences à l'Institut catholique de Paris. A l'issue de la soutenance, le jury présidé par Abel Kouvouama, professeur des Universités, (Uppa) de Pau et du pays de l'Adour, a décerné à Albert Kimbembé, la mention «Excellent», qui est la plus haute mention de l'Institut catholique de Paris.



Albert Kimbembé.

La recherche doctorale de l'abbé Albert Kimbembé, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, vise la problématisation des politiques environnementales à l'échelle internationale et nationale, en corrélation avec la réalité locale. Un environnement peut-il changer sans impacter sur les éléments qui le composent? L'épicentre de sa thèse se focalise sur l'environnement de la rue des quartiers hors centre-ville (R.q.c.v) de Brazzaville, dans le but de cerner les différentes appropriations que chaque acteur en fait et comment elle est gérée. En effet, la rue des quartiers hors centre-ville de Brazzaville présente et représente une mosaïque socioculturelle. Pour appréhender un sens de cette dernière, Albert Kimbembé fait recours à sa culture, en posant cette question: «Nsamu wa ngudi wu ta tu kwamisa mu nzila za Brazzaville ni wé?» Ce qui veut dire: «Quelle est l'interrogation centrale mise en relief par les politiques dans la gestion des rues de ces quartiers de Brazzaville?».

Comment étudier un environnement urbain dans lequel sont impliqués les éléments naturels et artificiels, les activités économiques, les activités humaines et culturelles dans le contexte de fragmentation et de précarité, dans la mesure où l'urbanisation est devenue le phénomène marquant du XX<sup>e</sup> siècle? Ces préoccupations ont été circonscrites dans la

problématique suivante: «Quels éléments communs dans un environnement économique et social fragmenté entre les consommateurs directs, les gestionnaires publics et privés? Et comment dans ce contexte les lois et les normes internationales peuvent-elles s'appliquer dans un environnement dominé par les sentiments de subjectivité?».

Pour ce faire, l'impétrant a convoqué les concepts de la ville, de l'environnement et de la rue, tels que présentés par les auteurs comme Weber, Park, Grafmeyer, Aspe Chantal, Lambin, Le Preste, Lelo Nzuzi, Leménorel et bien d'autres. Il en ressort que le quotidien de la rue à Brazzaville est une alerte du devenir citoyen, mais aussi un réservoir d'idées et d'innovations sociales et économiques. D'où l'affirmation de l'auteur sur l'urgence d'une réorganisation sociale, économique et politique.

La rue, quant à elle, s'est révélée un écosystème et elle est aussi un lieu d'expressions des diverses territorialités. Cette thèse montre qu'à travers la rue, la politique de l'environnement reste au niveau théorique et non pratique; et pour que le défi de l'environnement soit relevé, il faut une nouvelle politique. La rue n'est pas un milieu étranger, mais un lieu étrange. C'est-à-dire, la rue est un espace dont les citoyens ont conscience qu'il appartient à l'Etat. Souvent, elle sert de pur dépotoir aux habitants proches

et à tous les usagers en général. Aucun discours moral ne hante la rue. Cette image engendre les conséquences et conceptualisations mentales qui inventent la rue comme terrain de violences implicites et explicites qui imposent des habitudes de permissivités diverses. Cette thèse met en exergue l'apport culturel dans l'«être-avec la rue» et «être-pour-la rue». Car, s'il y a appropriation fonctionnelle de la rue par ses usagers, il n'y a pas intériorisation d'une paternalisation émotionnelle et affective de celle-ci. La question de l'environnement est étroitement liée à celle du développement socio-économique. C'est l'occasion de mettre en tension les discours des acteurs institutionnels et les pratiques des usagers de l'environnement de la rue. Ainsi, le doctorant propose une compréhension socioculturelle voire linguistique de la symbolique de la rue, afin de redécouvrir la coexistence intrinsèque entre rue et parcelle, l'interne et l'externe, le sujet et le citoyen. Car, la rue est le dedans de la municipalité et le dehors des citoyens. D'où la convocation des noms de quelques langues nationales qui désignent la rue: «nzila, nzéla, bala-bala et mba-zi», au sens de la cour. Ne dit-on pas en lari: «Mbazi komba

ba komba yo», ce qui signifie: «La cour doit non seulement être nettoyée, mais aussi être entretenue, aménagée».

En somme, cette thèse enrichit les débats en sciences sociales et économique sur l'inadéquation entre les politiques institutionnelles environnementales, la pratique et la conception de l'environnement par des usagers. Pour Albert Kimbembé, la préoccupation de la problématique de la gestion environnementale n'est pas une priorité pour les Brazzavillois. La rue un «Maze» dialectisable, par sa fonction, sa temporalité et son événement, est un bien commun dont chaque usager se doit de respecter, d'entretenir et sauvegarder. Car, la propreté et la sainteté se rencontrent, tandis que la saleté et le péché s'embrassent. Les rues sont les veines par lesquelles le sang de la municipalité circule. Les rues de Brazzaville sont un appareil respiratoire.

Cette thèse rejoint l'appel du Pape François dans son encyclique «Laudate Si: Loué sois-Tu» sur la sauvegarde de la maison commune. Devant une foule d'amis, des membres de sa famille et un nombre considérable de prêtres venus de Brazzaville, Grenoble, Île-de-France, Bayonne et Rennes, Albert Kimbembé, «Kim de Mâ Oumba», est sorti vainqueur des aléas dans la forêt de sa recherche. Le jury, présidé par le professeur Abel Kouvouama, était composé de cinq membres: Rémi Bazenguissa-Nganga, directeur d'études à l'Ehess (Imaf); Sophie Rouay-Lambert, maître de conférences à l'I.c.p (rapporteur); Robert Ziavouala, professeur des Universités, Inalco-Uspc (rapporteur) et Corinne Valasik, maître de conférences à l'I.c.p.

Abbé Vincent MASSENGO (En mission pastorale à Rennes, en France).

Cette semaine au Vatican

La sainte Marie-Madeleine devient fête liturgique inscrite dans le calendrier

Sur décision du Pape François, la sainte Marie-Madeleine, le 22 juillet, ne sera plus une simple «mémoire obligatoire», mais une «fête liturgique», a fait savoir la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements le 10 juin 2016. Dans le contexte du Jubilé de la miséricorde, explique Mgr Arthur Roche, secrétaire du dicastère, cette initiative entend souligner l'importance de cette femme de l'évangile «qui a montré un grand amour au Christ et fut tant aimée par lui»: elle fut le premier témoin de la Résurrection.



Le Pape a rencontré samedi, au Vatican, les personnes handicapées et les porteurs de handicap: «Dieu ne voit pas nos différences».

Les évêques qui ont été négligents dans les cas de pédophilie seront démis de leur fonction. C'est ce que prévoit le Motu Proprio du Pape François sur le renforcement de l'engagement de l'Église à protéger les mineurs, publié le samedi 4 juin 2016. Sont également concernés les évêques, les supérieurs majeurs des instituts religieux et des sociétés de vie apostolique. Les cinq articles du texte stipulent qu'en cas d'indices probants, la congrégation compétente pourra diligenter enquête pouvant se conclure par un décret de démission, soumis à l'approbation du Pape.

Le conseil des neuf cardinaux (C9) appelés à conseiller le Pape François pour la réforme de la Curie romaine a proposé au Souverain Pontife qui l'a acceptée, la création d'un nouveau dicastère: il regroupera les conseils pontificaux pour les laïcs, la famille et l'académie pontificale pour la vie. Samedi 4 juin 2016, le Pape François a approuvé ad experimentum les statuts qui donneront naissance, le 1<sup>er</sup> septembre prochain, à ce nouveau dicastère. Il aura à sa tête un préfet et un secrétaire, qui pourrait être un laïc, assistés de trois sous-secrétaires, tous laïcs et en charge des sections dédiées aux laïcs, à la famille et à la santé.

L'Église catholique compte deux nouveaux saints: un mystique polonais et une Suédoise convertie qui a sauvé des Juifs pendant la Seconde guerre mondiale, à Rome. Stanislas de Jésus Marie et Marie Elisabeth Hesselblad ont été canonisés par le Pape François, dimanche 5 juin, au cours d'une célébration solennelle sur la place Saint-Pierre.

A la semaine prochaine!

Albert S. MIANZOUKOUTA  
Correspondant au Vatican

Paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï (Archidiocèse de Brazzaville)

Ancien enfant de chœur, Guy Sylvain Maxime Itoua repose désormais en paix

Ancien servant de messe des années 1972, au lendemain de l'érection de l'église Saint Jean-Baptiste de Talangaï, le 24 novembre 1971, Guy Sylvain Maxime Itoua, appelé affectueusement (Oupovo, Chéri Guy), rappelé à Dieu, samedi 21 mai 2016, au C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville, des suites d'une courte maladie, a été conduit à sa dernière demeure, le jeudi 2 juin 2016. Peu avant l'inhumation, une messe pour le repos de son âme a été célébrée en l'église Saint Jean-Baptiste par Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, concélébrée par une dizaine de prêtres, parmi lesquels les abbés Germain Makouiza et Guy-Noël Okamba, respectivement, curé de la paroisse et recteur du Grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha, et le père Nicaise Wilfrid Ossebi, vicaire épiscopal chargé de la vie consacrée.



L'abbé Guy Noël Okamba, pendant l'absoute.

Dans son homélie, Mgr Urbain Ngassongo a fait l'éloge de son condisciple dans le groupe des Enfants de chœur dans les années 1972. Pour sa part, Pascal Biozi Kiminou, en sa qualité d'ancien condisciple également dans le groupe des Enfants de chœur et actuel conseiller pastoral paroissial a, au nom de cette

structure paroissiale, évoqué les mérites de celui qui fut un servant de messe humble, discipliné, exemplaire et qui a assumé plusieurs responsabilités au sein de la paroisse, notamment, secrétaire général du groupe des Enfants de chœur, président de la Fraternité Saint Raphaël, créée le 20 juillet 1996, à l'occasion

de l'ordination presbytérale de l'abbé Urbain Ngassongo, l'actuel évêque de Gamboma, vice-président du Conseil paroissial de 1999 à 2002, dans l'ancienne formule de fonctionnement des conseils pastoraux paroissiaux et conseiller pastoral paroissial de 2008 à 2015, dans la nouvelle formule qui régit actuellement les conseils pastoraux, avant de présider

aux destinées de la chorale Le Jourdain.

Laïc engagé et assidu aux activités paroissiales, le regretté Guy Sylvain Maxime Itoua laisse un héritage plein de richesses, qui pourrait inspirer la nouvelle génération de servants de messe.

Pascal BIOZI KIMINO

COMMUNIQUE

L'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo) informe l'ensemble des Commissions épiscopales que la sortie initialement prévue, le samedi 18 juin 2016, à Djiri, est reportée à une date ultérieure.

Tout en s'excusant pour ce changement involontaire, le secrétaire général de la C.e.c exprime aux intéressés ses sentiments fraternels dans le Christ.

Archidiocèse de Brazzaville

Publication de bans

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville, qu'à l'occasion de la clôture de l'année pastorale 2015-2016, le samedi 2 juillet 2016, à 9h 00, à la place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, il ordonnera prêtres, les abbés: Aser Emmanuel Bakouika, Christ-Roi Varèle Massamba Nkwizulu, Grâce Chardelly Mienanzambi; et les pères: Chally Gerdet Gombessa Matondo (Congrégation du Saint Sacrement), Quentin Kolela (Congrégation des Augustins de l'Assomption).

L'archevêque de Brazzaville exhorte à soutenir les futurs ordinands par les prières.

NÉCROLOGIE

L'abbé Maath Nkounkou, directeur de Radio Magnificat et familles, ont le profond regret d'informer toute la chrétienté, du décès de M. Jean Baptiste Alexandre NZINGOULA, membre du chœur des amis du grégorien, survenu, le vendredi 10 juin 2016, à 4h du matin, au Chu (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis 9, rue Nguela, à Kinsoundi-Barrage (Référence: terminus des bus au quartier Barrage).

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

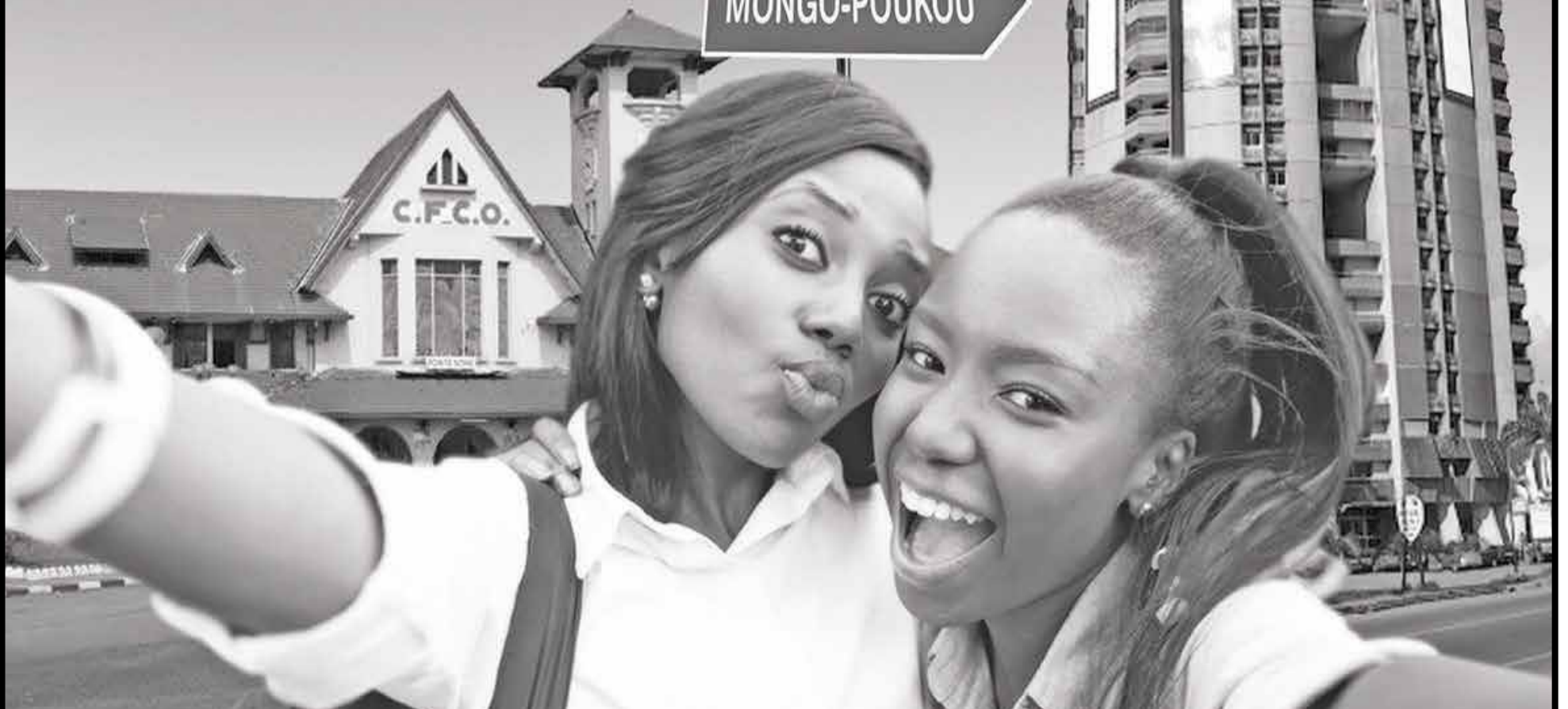


LE RESEAU DES SMARTPHONES

## AIRTEL TOUR S'INVITE CHEZ VOUS

Activations, réactivations sim gratuites,  
services clients, identifications...et  
concours chaque semaine dans  
votre arrondissement

AG Partners #



# A quoi donc sert un Ministère de la culture en Afrique noire?

Le Ministère de la culture est, en Afrique noire, celui auquel, généralement, on pense en dernier lieu, dans la formation du gouvernement. Il est le petit poucet du conte. Cela apparaît dans la hiérarchie des portefeuilles et le budget dérisoire qui lui est alloué. Il semblerait même qu'on pourrait s'en passer, sans le souci de faire comme dans les grandes Nations d'Europe et d'autres régions du monde civilisé. C'est, évidemment, un tort. L'excuse à cela étant l'ignorance, en Afrique noire, du rôle de la culture dans le développement d'une société.

On sait vaguement que la culture est l'ensemble des connaissances qu'une société transmet et valorise; son histoire, ses croyances, ses œuvres. On le sait, mais, répétons-le, vaguement, et on ne se préoccupe pas de savoir à quoi peut servir de posséder ces connaissances. Seuls les spécialistes en la connaissance de l'histoire, des croyances et des œuvres d'une société, savent que, réfléchies et méditées, ces connaissances deviennent le ressort du développement de la société où elles sont recensées. Le rapport dialectique du présent, pensé avec son passé, aboutissant à la synthèse de ce passé ou à son dépassement. Dans le rapport du présent et de

son passé, avec son contenu, l'ensemble des représentations du monde, d'une communauté, ses pratiques, ses codes sociaux, ses coutumes, ses catégories de pensée, ses œuvres spirituelles, produit sans cesse du nouveau, à condition que l'esprit reste actif, et plutôt que de subir le poids du passé, le réorganise et, grâce à son questionnement sans relâche, en tire des créations nouvelles. En Afrique noire, parce qu'il n'est jamais interrogé, le passé pèse des poids d'éternité sur des consciences closes et engourdies. Une telle posture existentielle a des conséquences fâcheuses sur la vie et la marche des communautés. Dans nos Etats à composition sociale mul-



Dominique Ngoïe-Ngalla

tiethnique et multiculturelle, l'entassement désordonné des trajectoires historiques singulières et sans rapport d'affinité immédiatement observable, ajoute au flou de leurs lignes et produit comme un écran brumeux qui en rend plus difficile encore la lecture et l'interprétation. C'est l'existence d'un tel écran brumeux entre son présent et son passé qui fait le drame de l'Afrique noire. Et faute d'un rapport lucide entre son présent et son passé connu, elle avance dans l'histoire à reculons, en mobilisant,

de façon fantaisiste, les fragments misérables qui peuvent être restés de ce passé. Ces fragments, faute de conditions favorables à leur transmission correcte, s'étaient, depuis, dégradés en folklore dont bien des traits, l'oubli jouant, sont devenus une énigme, même pour ses destinataires, c'est-à-dire les sujets relevant de cette culture maintenant dégradés en propos et en gestes vidés de leurs significations d'origine. C'est pour cette raison d'incompréhension, partielle ou totale, que ces sujets ont avec leur propre passé qui ne parle plus à leur conscience, ce rapport distancé et amusé qu'on observe souvent. En connivence avec le Ministère de la recherche scientifique, il appartient donc au Ministère de la culture, à force de questionnement, de sagacité et au détour d'une démarche dialectique de dépassement novateur de l'ancien, de réveiller les valeurs dormantes de nos cultures maintenant figées en des formes et ont des traits qui nous amusent.

Dominique  
NGOÏE-NGALLA  
Professeur d'histoire

## Point de vue

# L'Onu: un bonus pour une avancée remarquable

Dans notre article intitulé: «L'Onu, une réforme souhaitable, voire incontournable», daté du vendredi 8 mai 2015, publié dans le bi-hebdomadaire «La Semaine Africaine», il avait été question de la nécessité de la réforme du Conseil de sécurité de l'Onu, ainsi que des scandales et drames dont les missions de sauvetage, maintien de la paix et autres faisaient l'objet. D'ailleurs, ce sont les exactions commises en République Centrafricaine qui ont suscité cet article. En effet, Monsieur Anders Kompass, directeur des opérations de terrain au Haut-commissariat des Nations unies, avait fait fuité un rapport confidentiel de l'Onu intitulé: «Abus sexuels sur des enfants par les forces armées internationales». Toutefois, cette affaire avait été révélée par le quotidien britannique «The Guardian», le 29 avril 2015. Suspendu, Monsieur Kompass avait fait l'objet d'une enquête interne.

En novembre 2015, un groupe d'experts indépendants avait dénoncé un échec flagrant des Nations unies dans la gestion des soupçons d'abus sexuels. A cet effet, des accusations de viols d'enfants se multipliaient contre les soldats étrangers en Centrafrique. Une nouvelle enquête avait été ouverte au début du mois de janvier 2016, à propos d'une affaire impliquant de nouveau les casques bleus.



Le lundi 18 janvier 2016, le même quotidien britannique, «The Guardian», a indiqué qu'Anders Kompass avait reçu une lettre l'informant que l'enquête interne l'avait exonéré de toutes les charges qui pesaient contre lui.

Toutefois, suite à cette décision, Anders Kompass a réaffirmé que la plupart des dirigeants de l'Onu étaient au courant de la mauvaise gestion de ces dossiers et que cela restait pour lui un véritable mystère.

Enfin, le 13 mars 2016, le Conseil de sécurité de l'Onu a adopté une résolution contre l'abus sexuel commis par des casques bleus. Cette résolution, qualifiée d'historique, renforce les mesures de lutte contre les abus sexuels commis par le personnel de l'organisation déployé dans le cadre de missions de la paix, y compris le rapatriement d'une unité entière, lorsqu'il existe des preuves crédibles de cas répandus ou systématiques d'exploitation et d'atteintes sexuelles.

En ce qui nous concerne, cette résolution ne peut que nous réjouir, du fait que dans notre article, nous avions en même temps salué la démarche courageuse menée par Monsieur Kompass et souhaité que la réforme du Conseil de sécurité de l'Onu tienne compte des drames, scandales occasionnés lors des missions de sauvetage, maintien de la paix, qui, d'ailleurs malheureusement, sont de plus en plus décriés par les populations, voire plutôt impopulaires. Nous saluons cette avancée remarquable. Le débat sur la réforme du Conseil de sécurité ne pourrait-il pas être l'une des prochaines étapes importantes? «Oh by the way, it was just a question! Thanks anyway...»

Lydie-Patricia ONDZIET  
Présidente de l'Association la Trinité  
Présidente d'honneur du mouvement  
Dynamique Implication 2009  
Membre de l'Association Panafricaine d'Aquitaine

# Le véritable «combat du siècle» de Mohamed Ali

Mohamed Ali est l'homme des superlatifs, la légende vivante, celui qui aura marqué l'histoire de la boxe par ses combats épiques, ses multiples titres, son style, ses engagements politiques. Reconnu comme l'un des plus grands boxeurs de tous les temps, il se considérait, lui-même, comme le plus grand, le plus beau. C'est le boxeur aux deux «combats du siècle».



Mohamed Ali.

Si de nombreux Africains n'ont retenu comme combat du siècle que celui de Kinshasa, le 30 octobre 1974, parce qu'il eut lieu en Afrique, ce combat qualifié aussi de «lutte dans la jungle» entre Mohamed Ali et George Foreman, n'était que le deuxième combat du siècle, après celui du 8 mars 1971, son premier combat contre Joe Frazier. Ce combat-là présentait plus d'enjeux importants. C'était le combat du come-back de Mohamed Ali, après cinq ans d'inaction pour retrait de licence de boxeur. Il opposait deux sportifs au style et à la personnalité opposés. En symbolisant une espèce de ligne de fracture entre les bons nègres et les mauvais citoyens, parce qu'opposés à la discrimination raciale, il était considéré plus qu'un événement sportif, car il polarisait le combat entre les Blancs et les Noirs, les défenseurs de l'ordre établi et les militants des droits civiques, l'Occident et le Tiers-monde. Ce combat vit la première défaite de Mohamed Ali, dans la catégorie pro. Ce combat du siècle n'était pas qu'un simple pugilat. L'homme qui révolutionna le «noble art» se battait pour ses idées et pour tous les opprimés. D'ailleurs, la veille du combat, aux Etats-Unis comme dans d'autres villes européennes, dans les bus, le métro, les débits de boissons, Blancs et Noirs, les

pro et les anti-Ali se regardaient en chiens de faïence. Chacun était conscient que la défaite de son champion serait considérée comme une victoire politique. Mohamed Ali alias Cassius Clay, était devenu le symbole de la lutte anti-impérialiste, celui qui avait refusé d'effectuer le service militaire et d'aller combattre au Vietnam et fut déchu de ses titres de champion. Objecteur de conscience, il se convertit à l'Islam. Au cours de ce combat, Ali resta fidèle à son style et à sa personnalité. Il piquait comme une abeille et esquivaient comme un papillon. Il était bavard, exubérant, il dansait sur le ring avec son célèbre jeu de jambes, son verbe restait provocateur et cinglant (trash talking). Joe Frazier demeurait taciturne, statique, avançant vers les coups et frappant comme un automate, un bulldozer, sans état d'âme. Il représentait, pour les Américains, le bon citoyen, obéissant, soumis, un simple sportif. Mohamed Ali était le contestataire, le militant anti-conformiste, le défenseur des droits civiques, l'insoumis, le révolté, le mauvais citoyen. Au combat ce jour, Frazier se comportait comme un drogué, un homme dopé. Il encaissait tous les coups sans broncher. Il boxait comme un robot. Frazier l'emporta aux points, mais aussitôt après le combat, il fut hospitalisé, preuve qu'il

nègre ait corrigé ce récalcitrant. Ils se disaient que cela calmerait les ardeurs du battu et surtout lui enlèverait toute chance de revenir au sommet. Les partisans d'Ali vécurent cette défaite comme une humiliation, mais en même temps, ils estimaient qu'Ali méritait de gagner contre ce robot qu'ils disaient dopé, persuadés que la revanche ne tarderait pas. Ali avait prouvé que malgré une interruption de combat de 5 ans, il avait gardé sa verve, ses capacités intactes, qu'il n'était pas fini, et qu'il s'était battu contre l'injustice et la discrimination et l'avait emporté contre le mal. Il reste «the greatest».

Gustave  
Pana ZOULA

**GX INTERNATIONAL**

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise  
**ALLER + LOIN**

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kasai (face au est)  
Tél (+242) 053010338 / 055505075

Brazzaville : 03 Av Cardinal aréle  
Biyendza (face à la Mairie)  
Tél (+242) 053020973 / 0555020973

www.gxinternational.net

Nos partenaires: ups, SAP, etc.

## Nouveaux tarifs pour abonnement

	Congo	Francophonie
6 mois	15.600	91 Euros
Retrait sur place:	23.400	182 Euros
Expédié:	23.400	Autres pays d'Afrique
1 an	46.800	96 Euros
Retrait sur place:		192 Euros
Expédié:		Europe
France, Afrique		96 Euros
		192 Euros
		Amérique-Asie
		100 Euros
		200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.  
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr



Depuis 2010, votre partenaire, le cabinet Mirre Conseil vous accompagne dans le développement de votre Capital Humain.

En effet, vous êtes nombreux à nous avoir fait confiance dans la mise en place de modules de formation qui participe à augmenter la performance globale de vos entreprises.

Aussi, nous vous encourageons à inscrire nombreux, vos collaborateurs, à cette série de modules de formation et d'ateliers pratiques conçus pour développer et renforcer leurs capacités.

Les entreprises qui nous font déjà confiance: Allianz Assurances - CORAF - SC LOG - ILOGS - TOTAL - C.I.B. - IECD - ESCIC- OFIS – MUCODEC – AZUR Telecom – Petro Services – Bouygues Energie Services – Résidence Emeraude - GIE SCVEN - Chambre de Commerce de Brazzaville .....

Pour vous inscrire ou obtenir de plus amples informations:

- Réservez dès maintenant votre place par téléphone sur simple appel au (242) 06 922 17 35 / (242) 05 55 943 86 une équipe dédiée est à votre disposition du lundi au vendredi

- Ou nous adresser un mail à l'adresse suivante, mp@mirre-conseil.com

Formations et Ateliers pratiques Juin – Juillet 2016 – Pointe-Noire (Centre ville)			
Intitulé du module	Participation (F CFA)	Durée	Dates
Réussir sa prise de parole en public	350 000	2 jours	22 au 23 juin
Prendre des fonctions de manager	350 000	2 jours	27 au 28 juin
Management et communication	350 000	2 jours	30 juin au 1er juillet
Modules Management			
Intitulé du module	Participation (F CFA)	Durée	Dates
Les nouveaux enjeux managériaux	450 000	2 jours	4 au 5 juillet 11 au 12 juillet
Développer et renforcer son leadership	450 000	2 jours	7 au 8 juillet 14 au 15 juillet
Ateliers pratiques			
Intitulé de l'atelier	Participation (F CFA)	Durée	Dates
Entraînement intensif à l'entretien annuel	150 000	1 jour	29 juin – 2 juillet
Entraînement intensif à l'entretien de recadrage	150 000	1 jour	6 juillet – 13 juillet
Outils pour bien gérer sa carrière en entreprise	150 000	1 jour	25 juin – 9 juillet

**ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI**  
**NOTAIRE**  
 93, Avenue Gallieni, MPILA, Centre-ville, Brazzaville - République du Congo  
 B.P: 13646/Tél(s):+(242) 05.596.77.86/06.669.26.76/06.412.71.92  
 E/mails: officenotmouandza@yahoo.fr/officenotsmb@gmail.com

**CONGOLAISE DES TRAVAUX ET SERVICES SARLU.**  
 Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle.  
 Capital Social: Un Million (1.000.000) Francs Cfa  
 Siège Social: 21, rue Bangui, Mougali, Brazzaville)  
 RCCM CG/BZV/10 B 2174

**AVIS D'EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL**

Aux termes du procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associé unique de la société dénommée: CONGOLAISES DES TRAVAUX ET SERVICES, Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle, au capital d'un million (1.000.000) de francs CFA, dont le siège est situé à Brazzaville, 21, rue Bangui, Mougali, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RCCM CG/BZV/10 B 2174 du neuf juillet deux mil dix, établi par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire, titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, enregistré à Brazzaville EDT Plaine, le 03 juin 2016, sous folio 097/8 numéro 1151, l'associé unique de la société suscitée avait décidé d'étendre l'objet social aux activités ci-après:  
 - Transport de marchandises (Bois, matériaux de construction);  
 - Agriculture.  
 En conséquence, les dispositions

de l'article 2 des statuts ont été modifiées de manière suivante:

La société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:

- Commerce général;
- Bâtiments;
- Travaux publics;
- Transport des marchandises Bois (Matériaux de construction et autres);
- Agriculture.

Deux exemplaires du procès-verbal des décisions Extraordinaires de l'associé unique ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 07 Juin 2016, sous le numéro 16 DA 455 et mention modificative a été faite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro M2/16-1047.

*Pour avis,*

**Me Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI.**

**GORETHAS ASSURANCE «G.A»**  
 Société A Responsabilité Limitée  
 Capital social: 1.000.000 francs CFA  
 Siège social: 115, Avenue Bouéta Mbongo - Mougali  
 RCCM: CG/BZV/16 B 6490 - République du Congo

**INSERTION LEGALE**

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du vingt-six mai deux mil seize, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, Notaire, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC-VIE, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique et les statuts;

Objet Social: La Société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:  
 - Courtage - Assurance.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application, le développement ou de le rendre rémunérateur;

Dénomination: GORETHAS ASSURANCE «G.A»;

Siège Social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 115, Avenue Bouéta Mbongo, Mougali (République du Congo);

Durée: La durée de la Société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital Social: Un million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement;

Administration de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur OSSIBI Odilon Juste Landry a été nommé en qualité de gérant de la Société, pour une durée de deux ans;

Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 03 juin 2016, sous le numéro 16 DA 449;

Immatriculation: La Société dénommée GORETHAS ASSURANCE est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM: CG/BZV/16 B 6490.

*Pour avis,*

**Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA,**  
 Notaire

## Fonds de partenariat pour le carbone forestier

### Les contributions de la société civile et des autochtones permettent d'adopter la note de position...

Caco-Redd, en partenariat avec le point focal de l'Uicn (Union internationale pour la conservation de la nature) Congo et l'appui du Fonds forestier du bassin du Congo, a organisé samedi 28 mai 2016, dans la salle de conférence de l'hôtel Phoenix, à Brazzaville, un atelier d'information et d'adoption de la note de position sur le document programme de réduction des émissions avec le Fonds de partenariat pour le carbone forestier, dans les départements de la Likouala et la Sangha.

Placé sous la responsabilité de Bernard Mabounda, président de Caco-Redd+, et animé par Me Brice Séverin Pongui, avocat à la Cour, point focal de l'Uicn Congo, cet atelier a eu pour objectif général de permettre aux organisations de la société civile et aux populations autochtones de se prononcer et d'adopter la note de position contenant leurs contributions et leurs propositions, afin d'influencer, positivement, le document programme pour la réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts.

Plus de trente représentants des organisations de la société civile et du Renapac (Réseau national des populations autochtones du Congo) ont pris part à cet atelier. La république du Congo développe, actuellement, avec la société Cib/Olam, un projet pilote Redd+ dans l'Ufe (Unité forestière exploitée) Pikounda-Nord, située entre les départements de la Sangha et la Likouala. Caco-Redd+ dans un document adopté et publié le 1er mars 2014 a décrié le déficit de l'implication et le manque de consultations des communautés locales et des populations autochtones rive-

raines de l'Ufe Pikounda-Nord. Dans cette note, le cadre de concertation des organisations de la société civile et les populations autochtones ont exprimé, publiquement, leur position, conformément aux objectifs du programme de réduction des émissions. Caco-Redd+ a élaboré, volontairement, cette note de position, qui est un moyen d'évaluation de tous les outils stratégiques, dans le but de renforcer la qualité de la gouvernance du processus Redd. C'est pourquoi, son objectif principal est d'encourager l'adoption définitive d'un document, afin de mener un programme apaisé de réduction des émissions.

Pour le Congo, le processus Redd+ est une opportunité pour développer durablement le pays. C'est une approche prenant en compte l'aménagement du territoire, la lutte contre les changements climatiques et, un moyen de lutte contre la pauvreté. La république du Congo est l'un des pays à s'engager dans un programme de réduction des émissions, avec le Fonds de partenariat pour le carbone forestier, dont l'une des phases préalables est l'élaboration d'un document présentant la pertinence, la faisabilité et les activités envisagées.



Les organisateurs et les participants, après les travaux.

Bernard Mabounda, président de Caco-Redd, affirme: «En se rendant dans les départements de la Sangha et de la Likouala, c'est pour parler avec les populations de l'intérêt de s'arrimer aux changements qui arrivent avec les exigences de la Redd. Les populations vont consentir des efforts, qui seront payés. Si hier, c'était sur papier, maintenant nous passons à la phase concrète, c'est-à-dire de paiement, parce qu'aujourd'hui, on ne plus couper le bois n'importe comment, on ne peut plus faire notre agriculture sur brûlis comme par le passé, pour ne plus provoquer la déforestation. Bientôt, il y aura des restrictions, afin de diminuer le niveau de la dégradation des sols. Le rôle des forêts est de séquestrer le carbone qui sera vendu. Cette note de position est de pousser les autorités à prendre des décisions responsables». Pour Me Brice

Séverin Pongui «ce document décrit comment va-t-on réduire la déforestation et la dégradation des forêts, dans les départements de la Likouala et la Sangha, tout en générant des crédits carbonés. C'est cela la particularité, parce que c'est un programme qui va permettre au pays de bénéficier des financements internationaux, suite à ses efforts en matière de réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts, pour augmenter le stock de carbone par le reboisement.» Pour rappel, la note de position est un document de Caco-Redd+ décrivant les contributions et les propositions des acteurs de la société civile et des représentants du Réseau national des populations autochtones au Congo, pour une meilleure prise en compte des intérêts de ces communautés.

Philippe BANZ

## Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité

### Antoinette Dinga Dzondo entend miser sur la compétence et le respect des heures de travail

Mme Antoinette Dinga Dzondo, nouvellement nommé ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, succède à Mme Emilienne Raoul, à la tête de ce département. La passation de service entre les deux personnalités, a eu lieu mercredi 7 mai 2016, au siège dudit Ministère. A cette occasion, la nouvelle ministre a promis poursuivre l'œuvre entamée par son prédécesseur.

Félicitant le chef de l'Etat pour la confiance placée en elle, Mme Antoinette Dinga Dzondo compte aussi bien s'imprégner des dossiers laissés par son prédécesseur, que de s'attaquer au phénomène d'érosions qui gagnent, progressivement, un bon nombre des quartiers et localités du pays: «Nous avons déjà commencé à travailler sur les éboulements de terre et les érosions survenus à Kinsoundi. Le mercredi, nous allons effectuer une visite de terrain, pour rassurer les populations sur les travaux qui se font», a-t-elle déclaré, avant de rendre hommage à Mme Emilienne Raoul et à ses collaborateurs, pour le travail titanesque et louable accompli à la tête du département des affaires sociales, en espérant bénéficier de leur expérience. «J'espère pouvoir bénéficier de leur expérience, parce que ce sont eux qui connaissent le terrain. C'est vrai, je viens peut-être avec un sang nouveau, avec mon expérience, nous allons nous mettre, ensemble, pour pouvoir continuer cette œuvre parce que il y a des bases qui sont là. Nous devons les maintenir, les consolider. Aussi, je tiens à miser sur la compétence et le respect des heures de travail. Nous allons continuer, ensemble, main dans la main», a-t-elle affirmé.



Antoinette Dinga Dzondo.

La ministre sortante Emilienne Raoul a évoqué, pour sa part, les réformes en profondeur opérées durant son mandat. Ces réformes ont porté, particulièrement, sur la redéfinition de la vision de l'action sociale en lien avec la politique générale du pays. «Cela a porté aussi les nouvelles pratiques en intervention sociale ainsi que sur les nombreux programmes que nous avons élaborés, dont la lutte contre la pauvreté. Nous avons, aussi, travaillé sur la formation du personnel qui était vieillissant à notre arrivée d'autant plus que l'école qui formait les assistants sociaux ne fonctionnait pratiquement plus. C'est ce qui a conduit à la création de l'Institut national du travail social, dont la première promotion des apprenants sortira dans au moins un an. Le travail est, donc, exaltant au Ministère des affaires sociales parce qu'elle touche la vie des personnes», a-t-elle dit.

Antoinette Dinga Dzondo est titulaire d'un Doctorat 3<sup>e</sup> cycle ès sciences économiques, option économie du développement, obtenu en juin 1984, à l'Université des sciences et techniques de Lille. Elle est, donc, un pur produit de cette université et est présentée, actuellement, comme la représentante de la diaspora, dans le gouvernement de la nouvelle République. De 2005 à 2010, elle était représentante résidente de la B.a.d (Banque africaine de développement) au Burkina Faso, et depuis 2013, présidente du Comité des marchés (B.a.d). En 2010, elle a été nommée directrice du Comité des opérations (Opscom) B.a.d, poste qu'elle a occupé jusqu'à sa nomination au gouvernement. Economiste industrielle principale U.d.e.a.c (Union douanière et économique de l'Afrique centrale), actuelle C.e.m.a.c à Brazzaville de 1985 à 1992, elle a été micro économiste région du Nord, Sud et Centre d'Afrique (B.a.d) entre 1992 et 2005.

Alain-Patrick MASSAMBA

l'actuel district de Louinguï (Département du Pool) des feux Jean Samba et Hélène Nkambi. Il était l'aîné d'une famille de cinq enfants, dont il ne reste plus qu'un seul en vie, aujourd'hui. Les événements des Trois francs, qui avaient secoués le pays au moment où il naît, obligea ses parents à trouver refuge à Pointe-Noire. Dans cette ville océane, il sera baptisé à la Mission évangélique le 21 décembre 1941. A la fin de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, sa famille retourne à Louinguï. Le jeune Emmanuel Babassana va, dans cette contrée, faire ses études primaires à la Mission évangélique de Musana. Il y obtient le certificat d'études indigènes qui lui ouvre les portes de l'Ecole normale de Boko d'où il sort avec un diplôme de moniteur, en 1953.

Devenu enseignant, l'administration coloniale le recrute et l'affecte à Impfondo, dans le département de la Likouala, pour former les futurs cadres de la nation congolaise en gestation. Emmanuel Babassana sera muté, par la suite, à Mouyondzi puis à Madingou, dans le département de la Bouenza, de 1955 à 1966. Il quitte l'enseignement actif pour l'administration de l'éducation nationale, en 1966. Il sera affecté, alors, à la Direction des ressources humaines. En 1972, il obtient une bourse d'études de l'E.b.a.d

(Ecole des bibliothécaires archivistes et documentalistes) de Dakar, au Sénégal. En 1975, il revient au pays et est affecté à la D.o.b (Direction de l'orientation et des bourses), en qualité de chef de service des archives, puis au service des archives de l'U.n.e.a.c (Union nationale des écrivains et artistes congolais). En 1972, il fait valoir ses droits à la retraite.

Mais, sa soif d'enseigner ne l'ayant point quitté, Emmanuel Babassana va créer une pépinière scolaire baptisée «La porte des brebis». Hélas, l'âge ayant toujours raison de la volonté et de la force de l'homme, Emmanuel Babassana abandonne, définitivement, la craie, en 2001; il se retire dans son domicile, au quartier Moukondo, où il s'entoure des livres, revues et magazines, car il avait un goût prononcé de la lecture. Emmanuel Babassana a formé de nombreux élèves devenus, pour certains, des cadres de ce pays, au nombre desquels, l'ancien ministre Marius Mouambenga qu'il a enseigné à Impfondo. Il a laissé plusieurs enfants et petits-fils.

Alain-Patrick MASSAMBA (Selon les notes de Christian-Landry Babassana, un de ses enfants).

## Atelier de formation des observateurs de la gouvernance forestière du projet Enrtp

### Fournir les connaissances indispensables aux délégués des plateformes et des O.s.c

Du 18 au 23 mai 2016, s'est déroulé au Centre d'Information des Nations Unies, un atelier de formation des observateurs de la gouvernance forestière sur le projet «Lutter contre la déforestation en reliant Flegt et Redd», organisé conjointement par le Fgdh (Forum pour la gouvernance et les droits de l'homme) et Azur Développement, en partenariat avec Fern. Dans le cadre du programme Enrtp financé par l'Union européenne. Ce projet vise à renforcer, en effet, la gouvernance forestière, à travers le lien entre Flegt B et Redd.



Des participants pendant l'atelier.

Son but a été de fournir les connaissances indispensables aux délégués des plateformes et autres O.s.c (Organisations de la société civile), afin qu'ils soient en mesure de réaliser le monitoring et le plaidoyer sur la gouvernance forestière, notamment sur les aspects liés à la participation et au partage

de bénéfiques. Grâce à des discussions ouvertes et participatives consécutives aux présentations de chaque module de formation, par un consultant, suivies des exercices de simulation testant les connaissances reçues dans des situations virtuelles de terrain, les participants ont été

formés, pendant deux jours sur l'importance de l'observation indépendante et les principales techniques d'observation, ainsi que sur la planification et la réalisation d'une mission d'observation externe. Ils ont appris le troisième jour l'analyse et le traitement des informations collectées, et ont été initiés, ensuite, de façon pratique, à l'utilisation d'un Gps et à la rédaction d'un rapport d'observation. Avant d'embrayer sur la revue des différents outils du projet, en l'occurrence les indicateurs de la gouvernance forestière et la stratégie du plaidoyer. Cet atelier s'est tenu dans le cadre d'un projet régional, financé par l'Union européenne, et regroupant le Cameroun, le Ghana, le Libéria et la République du Congo.

Viclaire MALONGA

## Décès

### Emmanuel Babassana, «le formateur des formateurs», a été rappelé à Dieu

Emmanuel Babassana, enseignant et archivistique à la retraite, affectueusement appelé «le formateur des formateurs», a été rappelé à Dieu le 7 avril 2016, à Brazzaville, et inhumé le 14 avril 2016, au ci-

metière Ma Campagne. Après un culte célébré en l'Eglise évangélique de Moukondo, à Brazzaville.

Grand formateur et père de famille, Emmanuel Babassana est né le 10 février 1933, à Musana, dans



Emmanuel Babassana.



REPUBLIQUE DU CONGO  
MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE  
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE



PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR L'AMELIORATION DU CLIMAT  
DES AFFAIRES ET LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE CONGOLAISE  
(PACADEC)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

«Relatif au Recrutement d'un Cabinet de Consultants chargé d'organiser  
les Assises Nationales de l'Entreprise Congolaise (ANEC) EDITION 2016»

Secteur: Gouvernance économique et Réformes  
financières

Référence de l'accord de financement: 2100155019170  
N° d'Identification du Projet: P-CG-KFO-001 Le Gouver-  
nement de la République du Congo a obtenu un  
don du Fonds Africain de Développement (FAD), en  
différentes monnaies pour financer le coût du Projet  
d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des  
Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise  
«PACADEC ». Il est prévu qu'une partie des sommes  
accordées au titre de ce don sera utilisée pour effectuer  
les paiements prévus au titre du marché de «Recrute-  
ment d'un cabinet de consultants charge d'organiser  
les assises nationales de l'entreprise congolaise  
(ANEC) édition 2016».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent:

Sous la supervision du Directeur de Cabinet du  
Ministère des Petites, Moyennes Entreprises et de  
l'Assistant, le consultant devra :

- Préparer et organiser les plénières, les panels, les  
ateliers pratiques de la première session des assises  
Nationales de l'entreprise Congolaise dont l'objectif  
est de fournir le matériau de base, théorique comme  
pratique, qui sera enrichi par l'exploitation de l'informa-  
tion existante et des expériences réussies, aux plans

national et international, pour former la trame du plan  
d'action «Congo entrepreneuriat et émergence 2025»;

- Mobiliser la logistique nécessaire pour la tenue des  
assises notamment, les salles de réunion, les stands  
d'exposition des entreprises, les supports, le transport  
des participants, l'hébergement, la communication,  
l'accueil, le protocole, la sécurité, l'animation musicale  
et théâtrales etc;
- Rédiger un draft de la note conceptuelle sur l'organi-  
sation des ANEC 2016 et le soumettre à la validation du  
ministère;
- Soumettre au ministère la version finale de la susdite  
notée en prenant en compte les éventuels commentaires;
- Rédiger un rapport sur l'organisation des ANEC 2016.

L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets à  
présenter leur candidature en vue de fournir les ser-  
vices décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent  
produire les informations sur leur capacité et expérience  
démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations  
(documentation, référence des prestations similaires,  
expérience dans les missions comparables, etc.). Les  
consultants peuvent se mettre en association pour aug-  
menter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste res-  
treinte et la procédure de sélection seront conformes aux  
«Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants»

de la Banque Africaine de Développement, Edition de  
Mai 2008, révisée en Juillet 2012» qui sont dispo-  
nibles sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>.

Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des in-  
formations supplémentaires à l'adresse mentionnée  
ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux sui-  
vantes: du lundi à vendredi de 08 heures à 16 heures  
(heure locale).

Les expressions d'intérêt doivent être déposées/en-  
voyées par courrier ou courriel à l'adresse mentionnée  
ci-dessous au plus tard, le 20 juin 2016 à 12 heures,  
heure locale et porter expressément la mention: «RE-  
CRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS  
CHARGE D'ORGANISER LES ASSISES NATIO-  
NALES DE L'ENTREPRISE CONGOLAISE (ANEC)  
EDITION 2016».

L'adresse à laquelle les manifestations d'intérêt  
doivent être envoyées est la suivante :

Ministère du Plan, de la Statistique et  
de l'Intégration Régionale  
Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration  
du Climat des Affaires et la Diversification de  
l'Economie Congolaise (PACADEC)  
A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur  
des Projets PADE-PACADEC  
Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche  
Gomez Brazzaville-Congo  
Tél : (242) 06 668 24 31 /05 574 18 75;  
e-mail : [pade.pacadece@yahoo.fr](mailto:pade.pacadece@yahoo.fr)

Fait à Brazzaville, le 08 juin 2016

Le Coordonnateur du PACADEC,

Joseph MBOSSA



REPUBLIQUE DU CONGO  
MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE  
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE



PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR L'AMELIORATION DU CLIMAT  
DES AFFAIRES ET LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE CONGOLAISE  
(PACADEC)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

«Relatif au Recrutement d'un Cabinet de Consultants chargé de l'informatisation, la mise en réseau  
et l'interconnexion du Centre des Formalités des Entreprises avec les administrations partenaires»

Secteur: Gouvernance et finance Publique  
Référence de l'accord de financement: Don N°210 015 5019170  
N° Identification du Projet: P-CD-E00-002

La République du Congo a reçu un financement du Groupe de  
la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût  
du Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat  
des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise et  
a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au  
titre de ce don pour financer le contrat de consultant relatif  
à «l'informatisation, la mise en réseau et l'interconnexion du  
Centre des Formalités des Entreprises avec les administrations  
partenaires».

La mission du consultant consiste à accompagner l'informati-  
sation du CFE, (i) à partir des processus rénovés, (ii) sa mise  
en réseaux et (iii) assurer son interconnexion avec les admi-  
nistrations partenaires.

De manière spécifique, l'étude vise à fournir les prestations  
suivantes :

A- Installations

- Système d'information sur plateforme WEB avec :

1. Réalisation préalable d'un audit fonctionnel pour délimiter le  
périmètre et tracer la feuille de route ;
2. La rédaction du Cahier des Charges ;
3. La rédaction d'un manuel de procédures ;
4. La révision des procédures ;
5. Les formulaires de la liasse ;
6. L'organisation et le management du changement;
7. Dématérialisation, télé-procédure et mise en œuvre de

guichet unique.

B- Formations Connexes

▮ Réseau informatique avec :

1. Prestation logicielle, celle-ci vise à assister et accompagner le  
CFE à acquérir une solution permettant de gestion des formalités  
des guichets uniques. Cet accompagnement comprendra, (i) l'éla-  
boration du cahier des charges, (ii) Benchmark des solutions, (iii)  
l'accompagnement au déploiement, (iv) la réalisation et l'adaptation  
comprenant les développements spécifiques et les tests et recettes ;

2. Les logiciels en guichets uniques pour :

- a. Installation en réseau ;(i)Faire l'état des lieux; (ii)identifier les  
structures concernées hormis (les antennes départementales  
et les administrations partenaires); (iii) Définir les procédures de  
l'administration du réseau; (iv) Installer et configurer le système  
informatique au niveau central, dans les antennes départementales  
et les administrations partenaires; (v)connecter le niveau central  
avec les antennes départementales;(vi) Déterminer le plan de  
formation de l'administrateur réseau; (vii) Former le personnel  
impactés du siège, des antennes et des administrations partenaires  
à l'exploitation du réseau informatique installé;
- b. Former et accompagner le personnel ;
- c. Mise en œuvre du système de gestion de données (Base de  
données);
- d. Elaboration du Manuel des procédures;
- e. Choix et mise en œuvre (intégration) du progiciel de formalités  
de création d'entreprise;
- f. Formation du personnel du CFE au métier d'appui à l'entreprise  
et à la gestion des offres (structures et réponse aux appels d'offre)

Population cible: Personnels du CFE (siège et antennes).

L'unité de coordination du PACADEC invite les Consultants à  
présenter leur candidature en vue de fournir les services dé-  
crits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les  
informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils  
sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de  
prestations similaires, expérience dans des missions compa-  
rables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants  
peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances  
de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et  
la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et  
Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque  
Africaine de Développement, édition Mai 2008, révisée en  
Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque  
à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations  
supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures  
d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 9  
heures à 16 heures (heure locale).

Les expressions d'intérêt doivent être déposées /envoyées  
par courrier ou courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au  
plus tard le 20 juin 2016 à 12 heures (Heure locale) et porter  
expressément la mention «RECRUTEMENT D'UN CABINET  
DE CONSULTANT EN VUE DE L'INFORMATISATION, LA  
MISE EN RESEAU ET L'INTERCONNEXION DU CENTRE  
DES FORMALITES DES ENTREPRISES (CFE) AVEC LES  
ADMINISTRATIONS PARTENAIRES»

Ministère du Plan et de l'Intégration  
Unité de Coordination du Projet d'Appui Institutionnel pour  
l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification  
de l'Economie Congolaise  
A l'attention: M. Joseph MBOSSA, Coordonnateur du projet  
PACADEC  
Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez  
Brazzaville-Congo  
Tél : (242) 06 668 24 31 /05 574 18 75 ;  
e-mail : [pade.pacadece@yahoo.fr](mailto:pade.pacadece@yahoo.fr)

Fait à Brazzaville, le 08 juin 2016

Le Coordonnateur du PACADEC,

Joseph MBOSSA

منظمة  
الغذاء والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations



Organisation des  
Nations Unies pour  
l'alimentation et  
l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Agricultura y la  
Alimentación

## REPRESENTATION AU CONGO

14, rue Behagle  
B.P. 972 Brazzaville/Congo

Tél : 00(242)2815441/2815544/2815786/6606400  
Tél. Satellitaire : 00881631518213

Facsimilé : 00(242)2814513  
E-mail : FAO-CG@fao.org

## AVIS DE VACANCE DE POSTE N°004/FRCON/2016

Date de publication: 9 Juin 2016

Date limite de dépôt des candidatures: 24 Juin 2016

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet GCP/PRC/007/GFF intitulé «Gestion intégrée des mangroves et zone humides associées, et des écosystèmes forestiers cotiers de la République du Congo», la FAO lance cet avis de vacance de poste en vue de recruter :

1. Un Consultant national en communication.

Lieu de travail: Pointe Noire, avec possibilité de déplacements à l'intérieur du pays.

Durée de contrat: 1 mois de travail effectif sur une période de 2 mois.

### COMPETENCES REQUISES:

- Diplôme universitaire en communi-

cation avec une bonne expérience en science et techniques de la communication (Journalisme, recherches).

- Une expérience d'au moins 3 ans en production, diffusion et la réalisation: conception (définition du projet); type de format (émission /courte): magazine, reportage, rubrique; périodicité: quotidienne, hebdomadaire...des spots télé de sensibilisation...

- autres outils appropriés de communication et mobilisation sociale dans le secteur de forêt côtière et zones humides est un atout.

- La connaissance d'au moins une langue du système des Nations Unies est un atout.

### DOSSIER DE CANDIDATURE:

Le dossier de candidature (CV, PHF ou P11 à retirer à la réception de la FAO, copie du dernier diplôme et lettre de motivation non manuscrite) doit être déposé, sous pli fermé (en précisant sur l'enveloppe la mention «Avis de vacance de Poste N°004/FRCON/2016» et «l'intitulé du poste»), à Madame la Représentante de la FAO

BP. 972

14, rue Behagle, Centre-ville  
Brazzaville/Congo.

Ou par voie électronique:

Objet: AVIS DE VACANCE DE POSTE N°004/FRCON/2016

A : FAO-CG@fao.org

Les personnes intéressées sont priées de retirer les termes de référence ainsi que le PHF ou P11 au bureau de la Représentation de la FAO ou d'en demander à l'adresse: FAO-CG@fao.org

*Fait à Brazzaville, le 8 Juin 2016*

**Suze PERCY FILIPPINI**  
*Représentante*



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux:  
Commission ad hoc du marché

### AVIS D'APPEL D'OFFRES

Appel d'offres international ouvert n° 07/BEAC/CABGVR-CELLCOM/AOIO/Bien/2016 du 24 mai 2016 pour la fourniture, en lots indépendants, de divers supports de communication de la BEAC pour l'année 2017

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage d'acquérir, sur ressources propres, divers supports de communication pour l'année 2017. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres international ouvert, les entreprises intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission. Ledit appel d'offres est subdivisé en deux (02) lots indépendants, ainsi qu'il suit:

- lot 1: agendas;
- lot 2: calendriers.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés et du Manuel de procédures de gestion des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrés:

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE  
CENTRALE  
Services Centraux, 736, Avenue

Monseigneur Vogt  
Secrétariat Général - DOAAR-CGAM,  
14<sup>e</sup> étage, porte 1412  
B.P: 1917, Yaoundé - Cameroun  
Tél.: (237) 222 23 4030;  
(237) 222 23 40 60 poste 5431  
Fax: (237) 222 23 33 29  
@: cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée au paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) F. CFA ou 153 (cent cinquante-trois) EUROS par lot. Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessus. Le paiement devra être effectué en espèces aux guichets de la BEAC ou par virement bancaire.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) F. CFA ou l'équivalent en EUROS,

devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le vendredi 22 juillet 2016, à 12 heures précises.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE  
CENTRALE  
Services Centraux, 736, Avenue  
Monseigneur Vogt  
Bureau d'Ordre, 15<sup>e</sup> étage, porte 15.01  
B.P: 1917, Yaoundé - Cameroun

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées. Celles reçues dans le délai seront ouvertes en deux étapes, en présence des représentants des soumissionnaires, dûment mandatés, qui souhaitent assister aux séances d'ouverture.

Les plis administratifs et techniques seront ouverts le vendredi 22 juillet 2016, à 13 heures précises, aux Services Centraux de la BEAC, à Yaoundé.

Les plis financiers des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise seront ouverts, le mercredi 03 août 2016, à 11 heures précises, aux Services Centraux de la BEAC, à Yaoundé.

*Yaoundé, le 24 mai 2016*

Le Président de la Commission ad hoc



REPUBLIQUE DU CONGO  
 MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE  
 ET DE L'INTEGRATION REGIONALE



PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR L'AMELIORATION DU CLIMAT  
 DES AFFAIRES ET LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE CONGOLAISE  
 (PACADEC)

## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

«*Relatif au Recrutement d'un bureau d'études pour réaliser les études techniques relatives aux travaux de construction et de suivi de la maison de l'entreprise du Congo (MEC)*».

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières

Référence de l'accord de financement: 2100155019170

N° d'Identification du Projet : P-CG-KFO-001

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don du Fonds Africain de Développement (FAD), en différentes monnaies pour financer le coût du Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise «PACADEC». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de «recrutement d'un bureau d'études pour réaliser les études techniques relatives aux travaux de construction et de suivi de la maison de l'entreprise du Congo (MEC)».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

L'intervention du cabinet aura pour objectif de fournir au Ministère des Petites, Moyennes Entreprises et

de l'Artisanat, Maître d'ouvrage, un dossier complet lui permettant de pouvoir dans les normes requises, engager les travaux de construction de la maison de l'entreprise du Congo à Brazzaville suivant les propositions validées.

La mission du consultant portera sur: la réalisation des études architecturales et techniques détaillées y compris le maquettage et la représentation en 3 D.

Les études devront être complètes et suffisamment détaillées pour permettre une compréhension et une exécution correcte par l'entreprise adjudicatrice des travaux sans nécessité de recourir à des reprises ou études complémentaires.

3. L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «Règles et Procédures pour l'utilisa-

tion des Consultants» de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012» qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, le 20 juin 2016 à 12 heures, heure locale et porter expressément la mention: «RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES POUR REALISER LES ETUDES TECHNIQUES RELATIVES AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE L'ENTREPRISE DU CONGO (MEC)».

Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC)

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur  
 des Projets PADE-PACADEC  
 Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche  
 Gomez Brazzaville-Congo  
 Tél : (242) 06 668 24 31 /05 574 18 75;  
 e-mail : [pade.pacadec@yahoo.fr](mailto:pade.pacadec@yahoo.fr)

Fait à Brazzaville, le 08 juin 2016

Le Coordonnateur du PACADEC,

**Joseph MBOSSA**



Chevron Overseas (Congo) Limited  
 Succursale  
 Immeuble Chevron  
 Avenue de Mangoungou  
 B.P. 1295 - Pointe-Noire  
 République du Congo  
 RCCM no : CG/PNR/09 B 903  
 Tél: 242 22 294 51 10 / 11  
 Fax: 242 22 294 15 02

## AVIS DE RECRUTEMENT

Poste: **ANALYSTE FINANCIER - LIANZI (Pointe-Noire)**

### Responsabilités Principales:

- Préparer et soumettre les rapports du système d'exploitation (SIOP) et des autres services sur une base mensuelle, trimestrielle et annuelle.
- Faire le rapprochement entre les rapports du SIOP et les rapports financiers mensuels, trimestriels et annuels et en assurer une bonne harmonisation.
- Analyse des coûts d'exploitation et des allocations mensuels et explication des variances.
- Maintenance et mise à jour des immobilisations dans le système comptable.
- Assister les auditeurs lors de leur mission d'expertise.
- Planification, préparation et revue du reporting mensuel, trimestriel et annuel associé à la production et au rapprochement des systèmes comptables (JD Edwards & SAP)
- Exécute la clôture mensuelle des systèmes comptables et la transmission des livres comptables locaux (JD Edwards) aux systèmes de la maison mère (SAP).
- Assurer la conformité à tous les contrôles et politiques internes associés à ce poste, y compris les rapprochements mensuels et le testé des contrôles Sarbarnes Oxley (SOX).
- Capacité d'apprendre et d'utiliser efficacement les systèmes d'exploitation intégrés

(ERP)

### Critères de Sélection:

- Excellente aptitude pour la communication et les relations interpersonnelles
- Etre ressortissant (e) congolais (e) de la République du Congo parlant couramment le français et l'anglais (oral et écrit).
- Avoir, au minimum un diplôme (BAC+3) en finances, comptabilité, économie, ou diplôme universitaire équivalent.
- Avoir de bonnes connaissances en informatique (MS-Office), spécifiquement Excel (niveau intermédiaire-avance), modélisation et system d'exploitation – ERP (e.g. JD Edwards)
- Justifier d'un minimum de 3-5 années d'expérience à un poste similaire.
- Être capable de travailler efficacement dans des circonstances de défi et accomplir plusieurs tâches dans des délais courts,
- Être capable d'exécuter des projets avec un minimum de supervision et des délais assignés.
- Une bonne connaissance de la comptabilité de l'amont pétrolier, et spécifiquement des contrats de partage de production.
- Être rigoureux et avoir le sens de l'organisation.

**Chevron Overseas (Congo) Limited  
 Succursale**

Immeuble Chevron  
 Avenue de Mangoungou  
 B.P. 1295 - Pointe-Noire  
 République du Congo  
 RCCM n°: CG/PNR/09 B 903  
 Tél: 242 22 294 51 10 / 11  
 Fax: 242 22 294 15 02

### Composition du dossier de candidature

- Lettre de motivation, CV écrit (en Français/ Anglais) avec photo scannée
- Certificat de nationalité + copie du diplôme demandé
- L'original du diplôme sera exigé en cas de pré-sélection de votre candidature. Toute déclaration mensongère disqualifiera la candidature à ce poste et à toute autre offre d'emploi à Chevron Overseas Congo Limited.

### Dossier de candidature à envoyer: Au plus tard le 14 juin 2016

- **Pointe-Noire:** Chevron Overseas Congo Limited - Immeuble Chevron Overseas Congo Limited, Avenue de Mangoungou (Centreville Secteur Boudha Bar) - BP 1295 Pointe-Noire (République du Congo) - Tel: (242) 06 663 63 00 – 06 667 97 97 - 06 667 98 98

- **Brazzaville:** Bureau de Liaison, Chevron Overseas Congo Limited - 24 Avenue Prosper Gandzion (Secteur Ex Méridien) - BP 14543 Brazzaville République du Congo - Tel: (242) 06 663 63 91/06 663 63 59

A l'Attention De: **Département des Ressources Humaines** ou par E-mail à l'adresse suivante : [HRCGRR@chevron.com](mailto:HRCGRR@chevron.com)

## Ministère de la culture et des arts

# Trouver un début de solution au problème de l'édition, à travers un fonds d'aide

Depuis sa nomination par le chef de l'Etat à la tête du département dont il a la charge, Léonidas Carel Mottom Mamoni, ministre de la culture et des arts, ne cesse de multiplier les rencontres avec tous les culturels, les artistes, artisans affiliés, ainsi que les partenaires de son département. Voilà pourquoi, mardi 7 juin 2016, il a offert son hospitalité aux écrivains membres de l'U.n.e.a.c (Union nationale des écrivains et artistes congolais), ceux du Forum des gens de lettres, conduit par leur président Ernest Bompoma Ikélé, et aux indépendants. A cette occasion, le ministre a souhaité que la prochaine édition du Fespam puisse comporter également un Salon du livre.

Les écrivains ont saisi cette opportunité, pour égrener un certain nombre de problèmes auxquels ils sont confrontés, à savoir: l'abandon des écrivains par le Ministère de la culture et des arts dans la publication de leurs œuvres; la promotion de celles-ci, la participation aux activités culturelles nationales et internationales, l'inexistence d'une activité culturelle nationale internationale pouvant leur permettre de s'exprimer, l'insuffisance des bibliothèques, etc.

Aussi, les écrivains ont fait les suggestions ci-après: bénéficier de l'assistance du ministère dans la publication de leurs œuvres, la promotion des œuvres par l'achat d'un lot important, à chaque publication, qui servirait aux différentes bibliothèques et clubs de lecture, la participation en nombre suffisant et de façon rotative des écrivains congolais aux différents salons internationaux du livre, la création d'une foire nationale du livre permettant aux écrivains résidant au Congo d'exposer leurs œuvres, la création d'un salon international du livre, un moyen efficace qui permettra aux écrivains congolais

de rencontrer les autres, venus d'ailleurs, l'implantation des clubs de lecture dans les villes, les communautés urbaines et les sous-préfectures, l'établissement d'un fichier des écrivains congolais résidents et non résidents au Congo, l'implantation des bibliothèques dans les centres urbains, la création d'un prix national du livre, l'organisa-



Les écrivains suivant avec attention la communication du ministre Mottom Mamoni.

tion des activités culturelles impliquant les écrivains congolais pendant la célébration de la fête nationale de l'indépendance, la possibilité de révision des livres au programme dans les écoles du Congo, en négociant avec le Ministère de l'enseignement



Léonidas Carel Mottom Mamoni.

primaire et secondaire, au nom de l'unité gouvernementale, en privilégiant les œuvres qui traitent des sujets actuels et, de façon rotative, tous les cinq ans. De son côté, le ministre Mottom Mamoni, qui a pris le temps de les écouter avec attention a fait observer que son département

ministériel n'apportera peut-être pas toutes les solutions aux problèmes soulevés. Il a, cependant, relevé que les écrivains ont des problèmes, pour éditer leurs livres: «Ecrire est un exercice difficile, une grande aventure à laquelle se livrent les

écrivains. Pourtant au terme de cette aventure, l'écrivain doit faire face à un nouvel écueil qui est l'édition, puis la promotion des ouvrages. Je veux qu'on réfléchisse, tant soit peu, pour aider les écrivains que vous êtes. Mais, d'ores et déjà, je propose la création d'un fonds d'aide à l'édition, en vue de trouver un début de solution à ce problème auquel vous êtes confrontés».

Poursuivant son propos, il a invité les écrivains qui ont édité des livres qui se trouveraient stockés en France à se présenter à son cabinet, jusqu'au 30 juin, pour qu'il se charge de les aider à les faire acheminer à Brazzaville. «Soutenez-nous, aidez-nous pour faire de telle sorte que les victoires que nous aurons demain soient des victoires partagées. Personne n'aura une gloire personnelle de ce que nous ferons. Je voudrais que nous réfléchissions tous ensemble sur l'aide à apporter aux écrivains congolais», a-t-il souhaité.

Alain-Patrick MASSAMBA

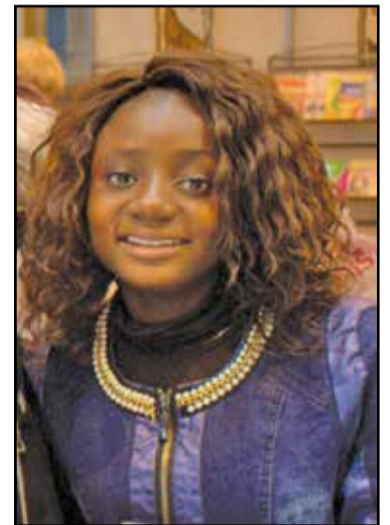
## Participante au Salon international du livre de Paris (France)

# L'élève Merveille Omnisciente Banzouzi Balouata livre ses impressions

Merveille Omnisciente Banzouzi Balouata (17 ans), élève de classe de Terminale A, a fait partie de l'équipe de cinq élèves du lycée Chaminade de Brazzaville qui ont participé au Salon international du livre de Paris, en France, du 16 au 23 mars 2016. Donnant ses impressions, au retour de Paris, elle a souhaité vivre, régulièrement, de tels événements, et salué le tournoi inter-lycées intitulé: «Ecoles des lecteurs», organisé par la Fondation Calissa Ikama, grâce auquel elle a visité la capitale française.

\*Quelles sont tes impressions, après avoir participé au Salon international du livre de Paris?

\*\* J'étais émue, pour avoir rencontré de nombreux écrivains, notamment congolais de renom. Sincèrement, je ne m'attendais pas à cette belle surprise qui restera gravée dans ma mémoire. Nous avons sillonné différents stands érigés où on a exposé beaucoup de livres qu'on vendait à des prix accessibles par rapport à notre pays. J'ai compris que la littérature congolaise est très riche et



Merveille Omnisciente Banzouzi Balouata.

compte beaucoup d'auteurs. Ce que j'ai eu à remarquer, également, les jeunes aiment lire. J'ai vu des élèves qui sont venus préparer leurs exposés au salon, en fréquentant les stands. Malheureusement, ici, chez nous, il y a moins d'élèves qui s'intéressent à la lecture et qui fréquentent les bibliothèques. Ils s'intéressent plus à l'internet, donc aux cybercafés et à leurs téléphones portables pour naviguer chaque fois.

\*Quelle expérience as-tu tirée de ce voyage?

\*\* Là-bas, les enfants s'intéressent beaucoup à la culture de leur pays et aux cultures étrangères. Ils sont très curieux. Cela m'a permis de cultiver davantage cette qualité, pour découvrir, afin d'accumuler assez de connaissances. Surtout que je prépare mon baccalauréat, je dois beaucoup lire, pour être mieux aguerrie et pour la suite de mes études. De même, j'ai, désormais, le goût de devenir écrivaine.

\*Comment es-tu devenue lauréate du tournoi «Ecoles de lecteurs»?

\*\* Je suis devenue lauréate, grâce au tournoi «Ecoles de lecteurs» initié par la Fondation Calissa Ikama. Ce tournoi, qui a duré presque quatre mois, a déclenché en moi le véritable déclic du goût de la lecture. Au départ, nous étions nombreux. Malheureusement, beaucoup d'élèves ont fini par abandonner, au fur et à mesure du déroulement du tournoi. Le groupe de cinq élèves restant a poursuivi le travail de lecture, en étudiant un livre, qui a été bien apprécié par le jury. Pour notre cas, ce livre a été une bande dessinée intitulée: «Okotati, du désespoir à la réussite», de Laeticia Nkakou Yoka, tout en analysant quelques thèmes. Nous avons donc été sacrés premiers de la compétition.

\*Quels conseils peux-tu prodiguer à tes collègues?

\*\* Je leur dis de s'intéresser à la lecture et fréquenter les bibliothèques. Car, posséder la culture est une voie de réussite, surtout pour nous, les élèves. Devant une difficulté, on s'en sort facilement, parce que tu trouveras toujours une solution. Ils pourront également avoir la chance de voyager pour connaître les autres civilisations.

Propos recueillis par

Alain-Patrick MASSAMBA

## Témoignage

# L'ultime voyage d'un artiste de grand talent, Papa Wemba Ekumani

Comme une grande pluie qui s'emmène avec tornade et éclairs venant tout niveler à son passage, la mort de Papa Wemba a ébranlé, au réveil, plus d'un mélomane, ainsi que ses proches dispersés à travers plusieurs continents. Né Jules Shungu Wembadio Pene Kikumba, Papa Wemba est l'une des éminentes figures de la «world music» et de la musique congolaise. Il aimait la musique et aura vécu, toute sa vie, de sa musique comme un vrai artiste musicien. «Dieu m'apporte quotidiennement des choses. La musique est un cadeau de Dieu. Et je suis sur terre pour partager ce don, de la meilleure manière possible. Tant que je serai vivant, je continuerai à le partager», disait Prince Rogers Nelson. «Tous les hommes pensent que le bonheur se trouve au sommet de la montagne, alors qu'il réside dans la façon de la gravir», disait le sage chinois, Confucius.

Papa Wemba, lui, n'hésitait pas de dire: «Je ne suis pas un businessman. Je ne sais que chanter. J'ai dédié toute ma vie à la chanson». Pendant plus de quatre décennies, avec son talent de chanteur chevronné, ce grand artiste chanteur réussira à créer de la joie, évader ou emporter ses mélomanes de Kinshasa, Brazzaville, Abidjan, Paris, Bruxelles, New York, Tokyo et d'autres grandes villes.

C'est avec son instrument magique qui n'était autre que sa voix mélodieuse, limpide et angélique qu'il a créé une musique talentueuse, fouillée, faite de sons venus de différents horizons, bien malaxés, avec un répertoire inspiré, très

varié, riche en compositions: Anion, Analengo, Zena, Mère supérieure, Santa, Maman, Est-ce que phrase, Ye té, Mi amor, JP Walter, Six millions ya ba soucis) featuring, styles à travers lesquels Papa finira par conquérir un grand public, toujours nombreux.

Très amoureux de son art, Papa Wemba parviendra à emporter le public dans ses différents voyages musicaux. De la rumba au folklore ou la salsa à la world music, il s'exprimait avec une grande dextérité et douceur. Il aimait les voyages et a parcouru le monde, avec ses musiciens, d'un continent à un autre, pour réveiller l'amour, danser, festoyer, banqueter, célébrer la sape, méditer ou pleurer.



Papa Wemba.

Guy de Maupassant disait: «Est-ce assez que d'aimer, si on ne sait pas mettre dans l'amour toute la poésie et toute la musique du ciel et de la terre?». Son transcontinental style vestimentaire toucha le public. L'homme avait un goût effréné pour les habits de haute couture, portant la griffe des grandes maisons de couture de toutes les grandes capitales. Depuis quelques décennies, Papa Wemba était devenu le mentor de plusieurs générations de chanteurs, acteurs, stylistes, artistes, mélomanes, sapeurs. Ce monument de la musique congolaise et de la world ne pouvait que léguer une œuvre dense. Il aimait les tournées avec ses artistes. Dans le cadre de l'affaire d'aide

à l'immigration irrégulière pour laquelle il a passé trois mois de détention à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, en France, il dira, au sortir de la prison: «Parfois, en voulant bien faire, on peut se tromper. J'ai passé le temps en prison à me dire que je ne méritais pas ça. Ce sont des choses qui peuvent arriver, quand on a un grand cœur comme moi». «Pendant tout mon séjour en prison, j'ai essayé de rester positif. Je me disais que la prison n'est pas une honte». «La liberté n'a pas de prix. A 53 ans, je ne voulais pas sombrer dans l'abandon».

En dépit du fait que Papa Wemba, le Kuru Yaka, était intronisé «chef coutumier», au sortir de la prison, il a reconnu qu'il était

un croyant non pratiquant et que son séjour à Fleury-Mérogis l'avait beaucoup rapproché de Dieu et qu'il priait davantage. L'artiste était décrit comme un homme humain, un homme de conviction, humble et très généreux qui n'hésita pas de venir en aide aux enfants de la rue, les personnes démunies ou ces collègues artistes.

Aujourd'hui, les témoignages sur cet artiste fusent. Le philosophe Marc Aurel pense que le but de l'homme est de vivre dignement le présent, de jouer son rôle qui est d'être utile au bien commun, car tous les hommes sont liés à la nature: «Que l'avenir ne te trouble pas, car tu viendras à lui quand il le faudra, avec la même raison que tu utilises pour les choses présentes».

Papa Wemba, l'artiste, le père, le conseiller, l'acteur lègue une œuvre musicale riche et abondante. Comme certains

initiés qui ont le courage de parler de la mort sans larme, le 20 décembre 2014, Papa Wemba s'était permis d'évoquer le sujet et déclarait: «Le jour où je n'aurais plus de souffle, et je suis sûr, ça sera sur une scène, le micro à la main». Après son long périple sur terre, voilà que cet artiste qui nous ait cher, quittait la terre des hommes, pour son ultime voyage, en plein concert à Abidjan, en présence des mélomanes. Papa Wemba s'en est allé sans nous priver d'une œuvre très riche et de sa voix mélodieuse envoi. «Dieu m'apporte quotidiennement des choses. La musique est un cadeau de Dieu. Et je suis sur terre pour partager ce don, de la meilleure manière possible. Tant que je serai vivant, je continuerai à le partager», disait Prince Rogers Nelson.

James GASSONGO

**A.c.a.p (Association congolaise d'amitié entre les peuples)**

**Vital Balla et Valery Mikhaylov ont échangé les textes de l'accord de coopération signé à Moscou**

Le 1<sup>er</sup> juin 2016, à Moscou, l'A.c.a.p (Association congolaise d'amitié entre les peuples), et la Rams (Union internationale des associations sociales), l'association russe pour la coopération internationale, représentée respectivement par Aimé Clovis Guillon et Sergey Kalashnikov, ont signé un accord de coopération. Ledit accord a été échangé, le vendredi 3 juin dernier, au siège de l'Acap, à Brazzaville, entre l'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, Valery Mikhaylov, et le président de l'Acap, Vital Balla.

Avant d'échanger les documents, Vital Balla a remercié les «amis russes», particulièrement le président Sergey Kalashnikov, pour la matérialisation de l'accord signé le 1er juin 2016, à Moscou. «Les échos de Moscou non gouvernementale et de Brazzaville non gouvernementale sont réinstallés aux normes souhaitées par tous», a commenté Vital Balla. Et Valery Mikhaylov d'affirmer: «Je suis convaincu que la signature de l'accord de coopération entre la Rams et l'Acap signifie le début de la nouvelle étape du développement des relations entre les organisations non-gouvernementales de la Russie et du Congo. Les relations entre les associations non-gouvernementales, les établissements culturels, les opérateurs économiques, les universités, la jeunesse de nos deux pays vont devenir plus profondes». Pour la petite histoire, La Rams est l'héritière de l'Union des associations soviétiques d'amitié et des relations culturelles avec les pays étrangers (SSOD),

formé en 1958. Après le déclin de l'U.r.s.s, le continuateur des activités de SSOD pour le développement des relations sociales devint l'Union internationale des associations sociales «l'Association russe pour la coopération internationale» (RAMS), fondée en 1992. Parlementaires, personnalités publiques, savants, hommes de la culture, cosmonautes, écrivains, etc. russes prennent part aux activités de la Rams. «Ceci témoigne, clairement, du fait que la coopération avec les pays étrangers suscite un intérêt en Russie et attire l'attention de larges couches de l'opinion russe. A ce jour, les membres de Rams sont au nombre de 104 organisations, les associations d'amitié avec différents pays, ainsi que d'autres organisations ayant pour but de défendre la paix et l'amitié avec tous les pays, d'harmoniser les relations internationales sur la base du rapprochement et de l'interpénétration des cultures et des économies, d'accéder



L'échange des textes de l'accord.



Photo de famille, après l'échange des textes de l'accord.

à l'entente et d'assurer la compréhension mutuelle entre les peuples. La sphère du travail actif des membres de Rams dans le domaine de la diplomatie populaire s'étend pratiquement à tous les côtés de la vie de la Russie et des pays partenaires: les liens culturels

et scientifiques, les contacts d'affaires, les activités sociales, l'éducation, la communication informelle, le soutien des idéaux de la paix, et de la coopération», a affirmé Valery Mikhaylov.

Véran Carrhol YANGA

**IN MEMORIAM**

**Colonel ONDZIEL BANGUI  
Henri Silvère  
(15 Juin 2009 - 15 Juin 2016)**



Il y a sept ans, aujourd'hui, que l'ETERNEL t'a rappelé à LUI, te soustrayant ainsi à nos yeux de chaire.

Que Son Esprit de Lumière éclaire ton âme pour l'éternité.

«Le Seigneur est ma Lumière et mon Salut.  
De qui aurais-je crainte Y» (Psaume 27)  
Que Dieu vous bénisse!

**Maître Julienne ONDZIEL  
GNELENGA**

**OFIS**  
store

Shopping. No limit.

**Ordinateur GX 760\***  
+  
**Imprimante HP 1515**

**STOCK LIMITÉ**

**145.000 FCFA HT**



\* Reconditionné

LibreOffice + Antivirus Microsoft  
The Document Foundation  
Offerts

**01 600 00 00** | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

**CONCOURS D'ENTREE 2016 AUX CLASSES RENFORCEES  
DU LYCEE VICTOR AUGAGNEUR**

Après le BEPC, faire le choix de l'excellence

Pour la 11<sup>ème</sup> année consécutive, TOTAL ESP Congo en partenariat avec la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et Secondaire chargée de l'Alphabétisation et le Lycée Français Charlemagne, organise le concours des classes renforcées au Lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves de nationalité congolaise seront sélectionnés par voie de concours (niveau troisième) pour constituer deux classes de seconde.

Ce dispositif d'excellence offre un double cursus dans les filières scientifiques: série C pour le programme congolais et série S pour le programme français.

TOTAL ESP Congo prend en charge les frais d'inscriptions aux examens, les manuels scolaires et met à la disposition des élèves un cadre d'apprentissage exceptionnel (laboratoires de science physique et de science naturelle équipés, calculatrices scientifiques, bibliothèque...etc).

Le concours aura lieu à Pointe-Noire du 08 au 09 Août 2016 à la suite d'une présélection sur dossier.

Si tu as entre 13 et 18 ans tu peux déposer ton dossier de candidatures du 1<sup>er</sup> juin au 11 juillet aux adresses suivantes:

- Dans les locaux de la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et Secondaire du Département (en face de l'agence Ecar au centre ville);
- Au secrétariat du lycée VICTOR AUGAGNEUR de Pointe-Noire;
- A la représentation de Total ESP Congo de Brazzaville (villa Paul située en face de la Direction Technique de Astal).

Ce dossier sera constitué de:

- Note du BEPC blanc organisé par la Direction Départementale;
- Moyennes générales de l'année;
- Bulletins scolaires des classes de 3<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup>;
- Copie de l'acte de naissance;
- Photos d'identité (2);
- Certificat de nationalité (1)

Bonne chance!



www.cg.total.com  
TotalCongo  
Total ESP Congo  
Avenue Raymond Poincaré  
B.P. 761 - Pointe-Noire, République du Congo  
Tél: (00 242) 94 80 00  
Fax: (00 242) 94 80 75

**DDEPSA** | **TOTAL ESP CONGO**

## Eliminations des Diables-Rouges U 20

## Ismaël Lingani a enfanté le malheur du Congo



Malgré leur deuxième but (notre photo), les Diables-Rouges juniors sont éliminés.

Désarroi, désespoir et amertume sur les visages des officiels, du staff technique et du maigre public, après le but assassin de Lingani! Ce but a scellé le sort des Diables-Rouges juniors, dimanche 12 juin 2016, au Stade Alphonse Massamba-Débat. Ils sont laissés au bord de la route par le Burkina Faso, au terme du match retour des éliminatoires de la CAN U 20. Tenus en échec par les Etalons du Burkina Faso, 2 buts partout, les Diables-rouges U 20 n'iront donc plus en Zambie, en 2017. C'est le Burkina Faso, sur l'ensemble des deux matches, qui se qualifie grâce au plus grand nombre de buts inscrits à l'extérieur, car au match aller, les deux sélections avaient fait, également, jeu égal, mais 1-1. Et pourtant sur l'aire de jeu, les Diables ont été les premiers à ouvrir le score, après les citrons, par Goyi Deldy Muriel, de la tête, à la 55<sup>e</sup> minute de jeu. Mais, les Burkinabès ont

bien réagi à cette provocation, en portant à leur tour le danger dans les bois congolais. Jusqu'à obtenir l'égalisation par Trésor Karidiola, à la 58<sup>e</sup> minute devant une défense congolaise hésitante.

L'on s'acheminait vers la fin de la partie, lorsque le public a cru tenir la qualification, Clary Henry Bopossa, auteur d'une bicyclette à la 83<sup>e</sup> minute, pleine lucarne, ayant redonné l'avantage aux Diables-Rouges (2-1). Hélas, c'était sans compter avec les Burkinabès. Ismaël Lingani obtenait, une fois de plus, l'égalisation: 2-2. C'est un coup de massue, qui a fait vaciller et les joueurs et les supporters congolais, à la 93<sup>e</sup> minute, donc pendant le temps additionnel. Et lorsque l'arbitre Camerounais a sifflé la fin du match, les Congolais n'en croyaient pas leurs yeux. L'entraîneur italien des Diables-Rouges a tenté de justifier l'élimination du Congo par le manque d'expérience et de

préparation de ses poulains. Difficile de convaincre avec de tels arguments. C'est comme un «disque rayé», dirait l'autre.

## Pascal BIOZI KIMINOU

Congo: Ombandza Mpea, Ndockyt Merveil Valthy Streeker, Dibekoun Dorvel Imouele Ngampio Zabrown, Kibamba Francoeur Baron de Sylvain, Danga Bossina Guy Chancy, Avounou Durel Bel Daniel, Ngoma Ndzauou Junior, Ngassaki Ndongo Exaucé puis Mbenza Kamboleke Guy Carel (67e), Kaya Makosso Faïtes Prévu puis Bopossa Clary Henry (54e), Goyi Deldy Muriel puis Ngombe Jaurès Maudsly (75e). Réserves: Nkounkou Niamas Evinche Miche, Ondongo Jilfin, Ngoma Fred Duval, Otanga Glad Jeordon. Entraîneur: Paolo Berettini

Burkina Faso: Sore Junior, Boni Trova, Zagre Ben Aziz, Guira Mohamed Walid, Moukoro Benjamin, Sirima Zaackaria, Lingani Ismael, Compaoré Bassirou puis Badolo Cedric (61e), Zongo Jean Emmanuel puis Kpan Cyrille Dominique (55e), Traoré Zoumana puis Ouattara Abou (78e), Karidiola Trésor. Réserves: Cisse Ousmane, Dayo Aboubacar, Salou Dramane, Cisse Mody. Entraîneur: Sanogo Moussa Falcao

## Euro de football 2016

## Authentiques sportifs et dangereux hooligans en France

Vingt-quatre protagonistes sont autour de l'Euro 2016, la plus grande compétition de football du vieux Continent, du 10 juin au 10 juillet 2016. Outre les authentiques sportifs, de dangereux hooligans ont, malheureusement, fait le voyage de France. Et ils n'ont pas tardé à faire parler d'eux. Français et Roumains étaient les premiers à ouvrir les hostilités, au Stade de France. La rencontre s'est révélée fort intéressante et pleine de suspense. La Roumanie a posé d'immenses problèmes à la France. Il n'empêche. Elle s'est, finalement, inclinée: 2-1. Le sauveur de la France est Dimitri Payet, un Réunionnais d'origine. Son pied gauche a craché le feu, pour décrocher le but victorieux qui a fait danser la France, à une minute de la fin du match.

L'Euro de football a été, chaud et mouvementé, par contre, à Marseille. Plus dans les gradins et les rues de la cité phocéenne, que sur la pelouse où s'affrontaient, samedi 11 juin, au stade Vélodrome, l'Angleterre et la Russie, avant et après le match. Comme pour régler de vieux contentieux? C'est comme un vieil abcès puant où se seraient fixés tous les démons de la violence. Pour se mettre en exergue, les supporters russes n'ont pas hésité à provoquer leurs collègues anglais et à singulariser. Des heurts très



Dimitri Payet a offert à la France sa première victoire.

durs, mieux le Vieux Port et ses rues adjacentes ont été le théâtre d'une bataille rangée entre Hooligans: jets de chaises, de tables et de bouteilles de bière. Quelques heures avant et après la rencontre. Plusieurs centaines de supporters se sont affrontés. Un K.O total, des véritables scènes de guérilla! Le prétexte: sans doute l'ennui de quitter la France sans que l'on ne parle d'eux. Le bilan est lourd: environ 35 blessés plus ou moins graves, dont un Anglais entre la vie et la mort. Le spectacle n'a, en rien, laissé indifférents les services de sécurité. Qui se sont retrouvés au cœur des batailles rangées. Ils ne sont pas rentrés bredouille de cette partie de chasse à grand renfort de gaz lacrymogène pour disperser les fauteurs de

troubles. Plusieurs personnes ont été interpellées. Dix ont été renvoyés en comparution immédiate.

Mais, l'Euro 2016, samedi 11 juin, ne s'est pas arrêté au seul match Angleterre-Russie qui s'est terminé par un nul arrosé: 1-1. Il y avait, également, un certain Suisse-Albanie (1-0) et Pays de Galles-Slovaquie (2-1).

Dimanche 12 juin, la Croatie a défait la Turquie (1-0), la Pologne, l'Irlande (1-0) et l'Allemagne, l'Ukraine (2-0). On a signalé aussi des heurts entre supporters, avant Croatie-Turquie.

Bref, la compétition se poursuit au moment où nous mettons sous presse.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

## Coupe du Congo de football

## Les adieux de J.S.T, Etoile du Congo, J.S.P et CARA!

Les matchs de coupe, c'est terrible. De même, pénible est l'élimination des favoris. Le parcours de l'édition actuelle de la Coupe du Congo est parsemé déjà de cadavres de concurrents. Et non des moindres. Ils sont grands, petits, gros ou minces. Tous attendent la prochaine édition pour retrouver la prochaine épreuve. On le voit, des ténors manqueront à l'appel des prochains tours. Il en est toujours ainsi. C'est le propre d'une coupe qui se respecte.

La semaine dernière, le Stade Massamba-Débat a ravi la vedette aux autres terrains de l'élite. En ouvrant le troisième tour, les Diables-Noirs ont fait un malheur, mercredi 8 juin. Ils n'avaient pratiquement pas de répondant en dépit de la volonté mille fois affichée par Yaba Sport de frapper un grand coup cet après-midi-là. Le marquoir a atteint 6-1 à la fin. Première surprise, le même jour: les divisionnaires du CES La Djiri ont taillé en pièces Tongo F.C: 3-0!

Jeudi 9 juin, BNG, une formation de division inférieure, aussi, a planté un but au F.C Kondzo, l'éliminant, du coup. A.S.Kimbonguéla et CARA se sont emparés, à leur tour, de l'aire de jeu. Pour se soumettre à la terrible séance des tirs

au but après quatre-vingt-dix minutes de course sans vainqueur. Et CARA s'est couché, après en avoir raté deux: 0-0 (4 tirs au but à 3, en faveur de A.S.K).

En attendait sans doute tout, vendredi 10 juin, sauf les éliminations de J.S.T, face à Patronage Sainte-Anne (1-1, puis 4 tirs au but à 3), et d'Etoile du Congo, au profit d'Inter Club (1-1, puis 4 tirs au but à 3). Le public n'en a pas cru ses yeux à tel point qu'ils ont failli sortir de leurs orbites. Tout cela à cause de la petite forme de Patronage Sainte-Anne et d'Inter Club, en championnat aller. Où ont-ils, finalement, puisé cette énergie qui leur a permis d'écarter les super-favoris qu'étaient J.S.T et Etoile du Congo, respectivement deuxième et troisième du championnat?

Le score le plus lourd a été enregistré, dimanche 12 juin, à Dolisie, où l'A.C Léopards a enseveli F.C Abeilles sous une avalanche de buts: 9-0.

G.M.

Tous les résultats: Diables-Noirs-Yaba Sport (6-1), CESD-Tongo F.C (3-0), BNG-F.C Kondzo (1-0), A.S.K-CARA (0-0, 5 t.a.b à 4), Patronage Sainte-Anne-J.S.T (1-1, 5 t.a.b à 4), Inter Club-Etoile du Congo

(1-1, 5 t.a.b à 4), Nico-Nico-Pigeon Vert (0-0, 4 t.a.b à 3), V.Club Mokanda-Jeunes Fauves (1-0), A.S.P-Cheminots (2-1), Munisport-Ajax de Ouenzé (1-1, 5 t.a.b à 3), A.C Léopards-F.C Abeilles (9-0), A.S Otho-J.S.P (0-0, 4 t.a.b à 1).

## Championnats de handball de Brazzaville

## CARA et Abo-Sport dominant les matchs inauguraux

Les amis du handball brazzavillois ont été heureux d'assister, dimanche 12 juin, au Gymnase Nicole Oba, au lancement, par la Ligue départementale des championnats communaux. En présence du président de la Fédération congolaise de handball, Henri Joseph Parra, et du Directeur départemental des sports et de l'éducation physique, Abraham Angossina.

En lice huit équipes féminines: CARA, DGSP, Abo-Sport, Inter Club, ASEL, Patronage Sainte-Anne, Etoile du Congo, Ekembongo, et huit autres, masculines: Inter Club I, Etoile du Congo, Inter Club II, Diables-Noirs, A.S.B, Caiman, Pétrosport, Avenir du rail.

Fini donc les plaintes, l'ennui. Les acteurs feront-ils mieux que la saison dernière? Le public attend

des performances de tous: organisateurs, service de sécurité, dirigeants, supporters des clubs, acteurs et arbitres. De la tenue de chacun dépendra le succès de ces championnats qu'on a réclamé à cor et à cri. Les médias aideront-ils à ce qu'ils soient une réussite? Il faut attendre pour voir. Bref, dimanche dernier, deux rencontres ont été proposées au public. CARA a pulvérisé DGSP (41-20) tandis qu'Abo Sport a fait coucher Inter Club (30-15), en dames.

La première journée se poursuivra avec les rencontres ci-après:

Mardi 14 juin: ASEL-Patronage Sainte-Anne, Etoile du Congo-Ekembongo, en dames, Etoile du Congo-Pétrosport, en hommes.

Jeudi 16 juin: Inter Club II-Diables-Noirs (S/H), Caiman-Avenir du rail (S/H) et Inter Club-ASEL (S/D).

Il faudra espérer du public un sursaut de civisme pour rendre les rencontres belles.

G.M.

## Rencontres de la deuxième journée.

Samedi 18 juin: A.S.B-Inter Club II (13h30, S/H), Patronage Sainte-Anne-DGSP (15h00, S/D), ASEL-Ekembongo (16h00, S/D). Dimanche 19 juin: Abo-Sport-Etoile du Congo (9h00, S/D), Etoile du Congo-Inter Club I (10h30, S/H), Pétrosport-Caiman (14h00, S/D), Inter Club-CARA (15h30, S/D).

## Basket-ball

## Le leader masculin est tombé!

Les championnats de basket-ball se poursuivent à Brazzaville. Avec plus de vigueur. Bousculés, tous les participants, en seniors messieurs, connaissent à présent l'amertume de la défaite. Il aura fallu, pour ce faire, l'exploit de l'A.S La Grandeur. En effet, c'est A.S La Grandeur qui a, dimanche 12 juin, mis fin à l'invincibilité du leader, Inter Club, en réalisant à ses dépens sept paniers et demi! Ce sera, sans doute, l'exploit de cette phase unique avant le play-off, chez les seniors hommes. Mais, la situation n'a pas changé au classement, où les militaires caracolent toujours en tête.

Maintenant, tout le monde a les pieds sur terre. Mais, il est possible que d'autres surprises attendent observateurs et spécialistes de basket. Pour la semaine dernière, nous vous livrons quelques résultats glanés.

Par contre, chez les dames, Brazza Basket continue à dominer les débats. Il a encore enregistré deux victoires le week-end dernier, aux dépens des Diables-Noirs et d'Etoile du Congo.

Voici quelques résultats en notre possession: Diables-Noirs-A.S La Grandeur (77-76, S/H), Patronage Sainte-Anne-Etoile du Congo (82-38, S/H), A.S La Grandeur-Inter Club (71-58, S/H), Brazza Basket-Diables-Noirs (87-46, S/D), Etoile du Congo-Inter Club (56-86, S/D).

Jean ZENGABIO



**CELEC**

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

# La Qualité à petit prix



Les Câbleries du Sénégal

**Fil TH 1,5**



**7.000 FCFA**



Les Câbleries du Sénégal

**Fil TH 2,5**



**10.900 FCFA**



**Schneider Electric**

**Domaé**

**2.900 FCFA**

**legrand®**

**Prise Kaptika**



**400 FCFA**



**legrand®**

**Multiprise 2P+T**

**6.900 FCFA**

**legrand®**

**Hublot Rond**



**4.400 FCFA**

6 Avenue Foch, Centre Ville Brazzaville République du Congo

Tél : 06 908 19 98 - 05 772 47 47 [www.celecsa.com](http://www.celecsa.com)